Nations Unies

S/PV.5760



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5760e séance

Lundi 15 octobre 2007, à 10 h 20

New York

Président :	M. Christian	(Ghana)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Okio
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Ripert
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Nasser
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Sawers
	Slovaquie	M. Matulay

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2007/555)

07-54011 (F)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2007/555)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, du Canada, de l'Inde, du Japon, de la Norvège, du Pakistan, des Pays-Bas, du Portugal et de la République islamique d'Iran des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Tanin (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2007/555, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Comme les membres du Conseil le savent, il s'agira du dernier exposé de M. Koenigs au Conseil de sécurité en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Au nom des membres du Conseil, je remercie chaleureusement M. Koenigs pour le travail qu'il a accompli en Afghanistan dans des conditions extrêmement difficiles, pour les exposés utiles qu'il a faits au Conseil ces deux dernières années et pour son dévouement à l'application des résolutions du Conseil relatives à l'Afghanistan. En lui disant au revoir, nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures.

Je donne maintenant la parole à M. Koenigs.

M. Koenigs (*parle en anglais*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, je tiens à vous remercier pour les paroles aimables que vous m'avez adressées.

Je note avec plaisir qu'alors que nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner comment faire progresser la situation en Afghanistan, beaucoup d'entre nous le font pour la deuxième, voire la troisième fois du mois. Il ne saurait y avoir d'indication plus claire de la priorité que la communauté internationale accorde à raison à la réussite en Afghanistan et au maintien de notre engagement d'offrir à tous les Afghans un avenir plus radieux.

La plus récente de ces trois réunions, la sixième réunion du Conseil commun de coordination et de suivi, qui s'est tenue le 3 octobre à Kaboul, s'est focalisée sur la coopération économique régionale. Après des discussions franches, il y a été pris des décisions sur le commerce et le transit, le parachèvement d'accords d'achat d'énergie commercialement viables, la facilitation des mouvements transfrontières de main-d'œuvre et des rapatriements volontaires, et la réintégration des réfugiés avec l'appui du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Tous les orateurs ont insisté sur l'extrême importance d'une coopération régionale active pour la stabilité et le développement économique.

Toutefois, malgré les mesures positives adoptées pendant la réunion, l'examen des thèmes clefs a mis en lumière un déficit de capacités au niveau de la coopération régionale qui doit être traité, d'abord et

avant tout, au sein même du Gouvernement afghan, par la création d'unités régionales d'appui dans les principaux ministères sous l'égide du Ministère des affaires étrangères, qui a été renforcé. Pour la région, l'un des objectifs clefs reste d'accentuer l'intérêt des voisins de l'Afghanistan dans leurs relations bilatérales en approfondissant et étendant les approches multilatérales du maintien de la stabilité dans le pays.

La coordination des acteurs militaires internationaux et afghans s'est améliorée, aux niveaux tant national que régional, et l'on a enregistré d'importants succès militaires tactiques dans le sud et l'est depuis que je me suis adressé au Conseil en mars. Ces deux derniers mois, le niveau de violence a faibli. Néanmoins, si l'on analyse la situation mois par mois, en comparaison avec l'an dernier, le nombre d'incidents violents a augmenté d'environ 30 %. Depuis le début de l'année, l'ONU a dénombré 606 explosions de bombes artisanales et 133 attentats-suicides, contre 88 l'an dernier à la même période. On observe donc une hausse importante et funeste du nombre de victimes – au moins 1 200 civils ont trouvé la mort depuis janvier dernier.

L'Armée nationale afghane comptera environ 47 000 soldats d'ici la fin de l'année. Le Commandement combiné pour la transition des services de sécurité en Afghanistan espère constituer une force de 70 000 hommes avant la fin 2008. En même temps, un programme de développement de district spécifique doit commencer à relever le niveau médiocre de la Police nationale afghane. Cela dit, le nombre ne fait pas la compétence et, pour l'instant, nous devons reconnaître que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) représente le rempart le plus capable du Gouvernement contre l'insurrection.

L'OTAN et la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS) doivent travailler de concert avec le Gouvernement afghan et avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour veiller à mettre en place une stratégie politique et militaire intégrée ainsi qu'un plan de sécurité commun pour l'Afghanistan, tenant pleinement compte du fait que les aspects militaires et anti-insurrectionnels, la gouvernance, le développement, la reconstruction et la dimension humaine sont des sources de force pour tous en vue de faire face à la violence et apporter la paix en Afghanistan au cours des mois d'hiver et tout au long de 2008. La clef de la réussite d'une telle stratégie intégrée est d'inclure davantage les dirigeants civils et militaires dans la planification des opérations de sécurité au sein des postes de commandement régionaux, du quartier général de la FIAS et du quartier général militaire de l'OTAN.

Dans le climat actuel d'instabilité et de conflit, l'absence de mécanismes de contrôles relatifs aux droits de l'homme, notamment en ce qui concerne l'opacité de la Direction nationale de la sécurité, les services de renseignement et l'absence d'accès à leurs locaux, est particulièrement préoccupante. Il faut aussi ajouter que l'absence de coordination de l'action de la Direction nationale de la sécurité avec le système judiciaire ou même, dans certaines régions, avec d'autres organismes chargés de la sécurité, est une entrave à la sécurité dans le pays. J'exhorte le Gouvernement à enquêter sur les allégations concernant les détentions arbitraires et la torture de détenus, et à accorder à la MANUA et à la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan un accès illimité pour pouvoir effectuer des contrôles dans les centres de détention gérés par la Direction nationale de la sécurité et surveiller les activités de cette Direction dans tout le pays. Une recommandation en ce sens figure au paragraphe 84 du rapport du Secrétaire général.

J'ai été profondément troublé par la récente décision du Gouvernement afghan d'exécuter 15 prisonniers le 8 octobre. Comme les membres le savent tous, l'Organisation des Nations Unies n'appuie pas l'imposition de la peine de mort et, en ce qui concerne particulièrement l'Afghanistan, la Commission des droits de l'homme a demandé en 2005 aux autorités afghanes de déclarer un moratoire sur la peine capitale compte tenu des lacunes du système judiciaire du point de vue de la procédure et du fond. Je dois saisir cette occasion pour exhorter le Gouvernement à rétablir le moratoire et à respecter les dispositions du droit international concernant l'illégalité de la peine de mort lorsqu'il n'est pas possible de garantir un procès équitable.

Bien que, parmi les différentes formes de violence en Afghanistan, les attentats-suicides reçoivent le plus d'attention, la plus grave menace pour la population civile et pour la stabilité globale du pays est la campagne incessante d'intimidation, d'enlèvement et d'exécution menée par des éléments antigouvernementaux à l'encontre de tous ceux qui sont perçus comme ayant un lien avec le Gouvernement afghan ou la communauté internationale. Il est impératif que la protection des

civils reste au premier plan des efforts de tous en Afghanistan, car ne pas obtenir le soutien de la population aurait non seulement pour effet de prolonger le conflit, entraînant encore plus de dévastations, mais permettrait à la violence de prendre en otage le développement du pays et saperait la légitimité de nos efforts.

Je suis heureux de pouvoir noter les mesures concrètes prises par la FIAS et par l'Opération Enduring Freedom sur la question des victimes civiles. Celles-ci comprennent notamment des ordres donnés à tous les commandements régionaux d'ajuster leurs tactiques, lorsque faire se peut, pour protéger davantage les civils et améliorer les systèmes de dédommagement et de partage des informations. Le Conseil de sécurité a renforcé ce type d'efforts visant à protéger les civils par un nouveau libellé de la résolution 1776 (2007) du 19 septembre prolongeant le mandat de la FIAS.

Je tiens à souligner que l'on ne peut attendre davantage pour affronter le double défi de la gouvernance et du dialogue politique, dont dépend le progrès en Afghanistan. Pour prospérer, les communautés afghanes ont besoin de sécurité et de nouvelles possibilités économiques. Même si les opérations militaires bénéficiant d'un appui international, ou même celles de l'Armée nationale afghane, dont les capacités s'accroissent de plus en plus, peuvent potentiellement apporter une sécurité provisoire, de nouvelles possibilités de croissance exigent un cadre institutionnel juste dans lequel l'adhésion aux préceptes de la constitution – c'est-à-dire se montrer un bon citoyen – apporte des récompenses. Dans le même temps, les transgressions doivent être sanctionnées. Seule la bonne gouvernance, appliquée sous l'impulsion des principaux dirigeants au sein du Gouvernement et manifestée par les bras civils et militaires de l'État, pourra mettre fin à la culture de corruption et d'impunité qui a dangereusement miné la confiance de la population.

L'accent mis sur le renforcement du Gouvernement central a eu pour corollaire que les administrations provinciales ont été longtemps négligées, à la fois par le Gouvernement et par ses partenaires internationaux. Celles-ci sont par conséquent faibles et peu soutenues. La création le mois dernier de la Direction indépendante de la gouvernance locale (DIGL) est tardive, sachant que sa tâche est sans conteste l'une des plus importantes et des plus ardues que le Gouvernement ait à mener à bien. Et le cadre stratégique récemment présenté par la DIGL, qui identifie la nécessité d'une gouvernance transparente et caractérisée par l'obligation de rendre des comptes, la participation et l'ouverture, doit être précisé par la définition de tâches concrètes et gérables, réparties entre plusieurs ministères et mises en œuvre avec détermination.

J'espère que les donateurs apporteront un soutien sans faille aux travaux de la DIGL, qui devrait constituer la base d'un effort de dialogue politique global et apporter une amélioration spectaculaire dans le degré de confiance accordé au Gouvernement par le public. Un tel programme pourra s'appuyer sur les consultations menées à bien au niveau sous-national cet été, avec la participation de 11 000 personnes à l'élaboration de 35 plans de développement des provinces. Cela complétera les travaux en cours sur les stratégies par secteur et contribuera à assurer le caractère véritablement représentatif de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan, qui doit être finalisée d'ici mars de l'année prochaine. J'invite instamment la communauté internationale à collaborer étroitement avec la Stratégie et à apporter son concours au secrétariat du Conseil commun de coordination et de suivi pour veiller à ce que la Stratégie devienne un vecteur durable pour le partenariat entre le Gouvernement et le peuple afghans.

Pour se convaincre des dangers d'une gouvernance faible, il suffit de voir l'accroissement de 34 % de la production d'opium en 2007. Une approche parcellaire menée par la communauté internationale, associée à une absence de direction afghane aux niveaux national et sous-national, a permis aux trafiquants de drogue de prospérer. Lorsqu'il y a eu des réussites, par exemple dans la province de Balkh, déclarée exempte de pavot cette année – cela a été le résultat direct d'un rôle moteur sans équivoque joué par les Afghans. Cela doit servir de modèle aux efforts à mener dans l'ensemble du pays.

Les dangers que pose cette récolte record de pavot ont dépassé le cadre des problèmes sociaux et de santé, car elle a encouragé une alliance provisoire entre les insurgés et les barons de la drogue, fondée sur leurs intérêts communs. Ces deux parties ont intérêt à voir un État faible, et continuent d'exploiter cette synergie en encourageant la corruption parmi les responsables administratifs locaux et des éléments clefs du personnel de sécurité, le plus souvent dans la police. S'il n'y est pas mis bon ordre, ceux dont les intérêts financiers sont le mieux servis par le trafic de drogue

se serviront de leurs profits pour acheter du pouvoir politique avant les élections, jetant ainsi les bases d'un narco-État capable de se maintenir.

C'est pourquoi j'aimerais féliciter le Gouvernement et ses partenaires internationaux de l'engagement qu'ils ont pris récemment, par l'entremise du Groupe chargé de la coordination des politiques, le 10 octobre, de mettre en œuvre un plan d'action en 12 points pour l'application de la stratégie nationale de lutte contre la drogue. Même si ces mesures sont très complètes, elles exigeront pour réussir une direction déterminée et beaucoup de volonté politique de la part du Gouvernement, avec l'appui de tous les partenaires internationaux.

Le renforcement des capacités reste un outil clef pour lutter contre le pouvoir corrosif de la corruption. Dans les cas où les efforts du Gouvernement et des acteurs internationaux ont été alignés et axés sur le renforcement des capacités institutionnelles, comme pour l'Armée nationale afghane ou les ministères des finances, de l'éducation, de la santé et du développement rural, il y a eu de véritables progrès. Lorsque ces conditions n'ont pas été réunies, par exemple dans les cas de la Commission de la fonction publique, de la lutte contre les stupéfiants, de la gouvernance au niveau sous-national et du Ministère de l'intérieur, les progrès ont été limités.

On apprécie vivement les efforts de tous ceux, notamment le Gouvernement afghan, les États-Unis et l'Union européenne, dont la ferme volonté de réformer la Police nationale afghane, a permis d'engager des responsables de la police mieux formés, de relever les normes en matière de contrôle et de professionnalisme, d'améliorer la sélection des officiers de police sur la base du mérite, de disposer de véhicules et d'équipement de meilleure qualité, et d'améliorer l'efficacité des policiers en uniforme, qu'ils soient chargés des frontières, de la circulation ou du maintien de l'ordre public, dans la plupart des régions du pays.

Toutefois, certains membres du Ministère de l'intérieur ont manifesté de la résistance face aux principes de transparence et d'obligation de rendre des comptes, entravant ainsi le développement de la Police nationale afghane. Dans le même temps, l'absence, au sein de la police, d'une vision commune s'agissant des exigences en matière d'application de la loi et des mesures anti-insurrectionnelles, maintient un climat dominé par une culture de clientélisme et de corruption. En outre, nous ne pouvons ignorer que la violente insurrection a coûté la vie à plus d'un millier de policiers depuis le début de cette année. Le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent, ensemble et sans délai, mettre en place une structure définitive qui serve de cadre à la Police nationale et englobe aussi bien la gendarmerie que les fonctions civiles de la police.

Le Gouvernement afghan et ses partenaires ont tardé à comprendre le rôle spécifique que doit jouer la police et l'appui supplémentaire dont elle a en conséquence besoin pour que toute stratégie anti-insurrectionnelle soit couronnée de succès. À cette fin, le Conseil international de coordination de la police, récemment constitué et dont le rôle est de coordonner les efforts en matière de développement de la police, devrait avoir, dans sa structure, une direction afghane et être le principal organe de police dans le cadre de la réforme de la police.

Au cours des deux derniers mois, le Président et le Parlement ont, de manière croissante, exprimé leur volonté d'entreprendre des efforts de communication auprès des insurgés disposés à une réconciliation avec le gouvernement. Mais, pour qu'elle porte des fruits, la réconciliation nationale exige que l'on arrête une stratégie globale, définie par les paramètres énoncés par la Constitution afghane. L'on m'a dit que plusieurs commandants taliban craignant pour leur vie, incertains quant à la viabilité de leurs signes indiquant qu'un dialogue à plusieurs niveaux était nécessaire, notamment après la jirga de paix Afghanistan-Pakistan tenu au début d'août, ont exprimé le souhait de vivre en paix dans le cadre de la constitution actuelle. Les Taliban, en tant qu'organisation, demeurent, du moins en partie, déterminés à poursuivre leur campagne militaire. Il n'y a pour l'instant pas de perspective de négociations avec les hauts dirigeants taliban.

Ces dernières semaines, le Parlement a promulgué une loi régissant les partis politiques, la structure du gouvernement et la propriété. Nombre de ces questions ont suscité le débat, voire la controverse, en particulier la loi sur les médias. Dans la version qui a finalement été adoptée par les deux chambres du Parlement – postérieure à celle dont il est question au paragraphe 16 du rapport du Secrétaire général (S/2007/555) –, l'indépendance des médias afghans est largement protégée. Une vaste campagne organisée par des journalistes afghans et la société civile, ainsi que par la communauté internationale, dont la MANUA, semble avoir connu un certain nombre de succès.

Le Président et ses partisans ont répondu à la formation, en mai, du Front national uni – parti d'opposition auquel sont associés plusieurs membres du Cabinet – en créant récemment un Parti républicain auquel appartiennent d'autres membres du Cabinet. Cette diversité politique croissante est le meilleur indicateur de la prise en main par les Afghans de leur propre destin et du fait que les principaux acteurs politiques de l'Afghanistan, qu'ils fassent ou non partie du gouvernement, ont aujourd'hui des préoccupations plus préélectorales que postélectorales.

Comme le Secrétaire général l'a fait observer dans son rapport, lors de la réunion qu'il a tenue en mai, le Conseil commun de coordination et de suivi du Pacte pour l'Afghanistan a recommandé que le Gouvernement et l'Assemblée nationale veillent à la prompte adoption par cette dernière d'une loi électorale permettant d'organiser des scrutins au moindre coût et dans de bonnes conditions de sécurité comme le prévoit le Pacte. À la demande du Président, le Parlement étudie actuellement s'il serait bon d'harmoniser les cycles des élections présidentielles et parlementaires, qui prennent fin respectivement en 2009 et 2010.

J'invite instamment la communauté internationale à appuyer la préparation des élections de manière cohérente, afin que les élections présidentielles et parlementaires soient bien préparées, libres et justes au niveau central comme à celui des districts. À cette fin, j'encourage les donateurs à combler les lacunes qui persistent depuis les dernières élections et à fournir les ressources nécessaires pour établir un registre de vote et renforcer la capacité de la Commission électorale indépendante.

La MANUA continuera de jouer le rôle central qui lui revient en matière de coordination et prendra de nouvelles initiative dans des domaines où sa contribution peut être utile. Avec ses 17 bureaux sur le terrain, et grâce à sa présence dans les nombreux groupes de travail du Conseil commun de coordination et de suivi, la MANUA fera tout son possible pour réaliser un travail de coordination optimal dans l'ensemble du pays, aux niveaux national et régional. En vue de renforcer les bureaux régionaux et provinciaux, en présentant son budget pour 2008, la MANUA demandera une augmentation modérée des postes de fonctionnaire recruté sur le plan international, y compris pour les unités consultatives militaires et de police. Il convient de souligner que les activités de la MANUA, notamment sur le terrain, doivent être réalisées avec toutes les mesures de sûreté nécessaires pour protéger notre personnel. Cela nécessite des ressources suffisantes. Sur toutes ces questions, l'appui des membres du Conseil est très apprécié.

En dépit des nombreuses difficultés auxquelles l'Afghanistan a à faire face, il est encourageant de signaler que plusieurs milliers de personnes ont participé à des marches et d'autres activités organisées dans tout le pays à l'occasion de la Journée internationale de la paix, célébrée le 21 septembre. La campagne de communication lancée en juillet par la MANUA afin de faire entendre la voix des membres de la communauté a culminé par des débats en faveur de la paix, des assemblées spontanées et, ce qui est peut-être le plus important, une campagne de vaccination contre la polio, lancée au cours de la Journée internationale de la paix par le Gouvernement afghan, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé dans des zones précédemment inaccessibles dans le sud et l'est, et qui a été couronnée de succès.

Nous nous félicitons de la détermination clairement affichée du peuple afghan, meurtri par près de 30 ans de guerre et de conflits, de consolider les acquis des six dernières années en contribuant à un véritable processus de paix englobant la société civile, les groupes tribaux, les représentants élus, le gouvernement légitime et les groupes d'opposition et de ne ménager aucun effort pour faire de la réconciliation nationale une réalité.

Enfin, je voudrais remercier le Conseil de son adhésion continue au processus de paix en Afghanistan et à la mission de la MANUA. Sur une note plus personnelle, je voudrais remercier le Conseil de l'appui dont j'ai bénéficié – qui, dans bien des cas, a dépassé le cadre purement diplomatique – en tant que responsable de la MANUA, l'une des missions de l'ONU les plus stimulantes et fascinantes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Koenigs de son exposé.

Avant d'ouvrir le débat, je demanderai à tous les participants de limiter leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec efficacité et dans les délais. Je remercie les intervenants de leur compréhension et de leur coopération.

M. Wolff (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Koenigs,

Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé détaillé et de son dévouement continue à la Mission. Je voudrais également remercier, au nom des États-Unis, tout le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui a travaillé d'arrache-pied au cours du mandat de l'ONU pour aider le peuple afghan à construire un État démocratique qui veille aux droits de l'homme fondamentaux, garantisse la sécurité et d'autres services, et offre des possibilités économiques.

Comme dans les exposés précédents, le Représentant spécial nous a fait le point des progrès réalisés par l'Afghanistan avec l'aide de la communauté internationale. Il nous a également informés des importantes difficultés et menaces auxquelles l'Afghanistan reste encore confronté.

Le rapport souligne que la communauté internationale doit restée unie dans son appui au Gouvernement et au peuple afghans si l'on veut que les efforts portent leurs fruits. Nous devons poursuivre notre travail productif de manière à accélérer encore l'édification de l'État et le renforcement des capacités et à créer un secteur agricole robuste qui permettra de réduire la tentation de cultiver le pavot à opium et de renforcer l'état de droit, la sécurité et les droits de l'homme.

Nous devons également aider le Gouvernement afghan à exercer son autorité dans l'ensemble du pays. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan joue un rôle déterminant à cet égard, que ce soit en aidant le Gouvernement afghan à combattre les fléaux que sont la corruption et les stupéfiants, en coordonnant l'assistance humanitaire et l'aide à la reconstruction, ou encore en contribuant au renforcement des capacités et à la promotion de l'intégrité au niveau local, où la population afghane a le plus de contacts avec l'État.

L'Afghanistan a enregistré des progrès importants, mais il connaît aussi un processus de transition déterminant et difficile. Nous saluons l'esprit de direction énergique et le dévouement dont font preuve le Secrétaire général et M. Koenigs afin que l'Afghanistan devienne un membre stable, pacifique, prospère et démocratique de la famille des nations.

Nous observons aussi avec une grande satisfaction que le rapport du Représentant spécial indique que 6 millions d'enfants afghans sont désormais scolarisés, soit le chiffre le plus élevé de toute l'histoire du pays, et que plus de 2 millions d'entre eux sont des petites filles. De manière tout aussi encourageante, le rapport fait état d'une amélioration régulière des conditions économiques, alors que les estimations préliminaires prévoient une croissance économique de 8 % et une récolte de blé record de 4,5 millions de tonnes. D'autres progrès ont aussi été accomplis dans les domaines de la santé, de l'infrastructure routière et du développement rural.

Toutefois, la sécurité demeure une source de très grande inquiétude et les Taliban ont récemment recouru à des méthodes vicieuses, utilisant de plus en plus les attentats-suicides à la bombe et les engins explosifs improvisés, afin de terroriser la population et d'ébranler le Gouvernement afghan. Ainsi que la Secrétaire d'État Rice l'a déclaré cette année à Bruxelles,

> « La violence actuelle ne signifie pas que notre stratégie a échoué, ni que sans nous la situation s'améliorerait; elle montre au contraire à quel point nous sommes indispensables. Elle prouve que nous devons faire davantage, plus vite et mieux. »

Il est indispensable que l'Afghanistan réussisse. L'Afghanistan a été l'abri sûr de la menace terroriste mondiale actuelle, et donner aux Afghans la possibilité d'éliminer cette menace au sein de leurs frontières marquera une victoire stratégique pour les Afghans, pour les amis de l'Afghanistan au sein de la communauté internationale, et pour les Nations Unies.

Les Afghans ont hâte de pouvoir jouer un plus grand rôle dans le domaine de la sécurité intérieure. Au moment même où nous parlons, l'Armée nationale afghane et sa structure de commandement civile assument des responsabilités croissantes en matière de sûreté des frontières et de la population. L'Armée nationale afghane est une institution respectée en Afghanistan et elle compte désormais plus de 35 000 hommes, avec pour objectif d'atteindre les 70 000 membres. Le rapport du Représentant spécial indique que « l'amélioration de la formation et du mentorat a renforcé la capacité de l'armée de planifier et mener des opérations conjointes avec les forces de la coalition et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) » (*S/2007/555, par. 30*). C'est une très bonne chose. Mais nous devons accroître encore les efforts conjoints visant à former, à parrainer et à équiper l'Armée nationale afghane et la Police

nationale afghane, et nous devons tout faire pour soutenir la FIAS, dirigée par l'OTAN et autorisée par l'ONU. Nous devons particulièrement à la population afghane de donner aux commandants les pouvoirs et la souplesse nécessaires pour restaurer la stabilité et la bonne gouvernance et assurer la reconstruction sur l'ensemble de l'Afghanistan. La stabilité en Afghanistan est vitale non seulement pour les Afghans, mais également pour la sécurité et le bien-être de tous les peuples libres qui s'opposent à la terreur et à l'injustice.

Le peuple afghan a fait beaucoup de progrès pour surmonter la tyrannie des Taliban. Il est impératif que nous maintenions l'unité et l'engagement de la communauté internationale pour l'aider à passer définitivement de la tyrannie à la liberté, et je me félicite de ce que le rapport du Représentant spécial indique que le soutien international à l'Afghanistan s'est intensifié.

Même si l'assistance fournie par la communauté internationale à l'Afghanistan a été gigantesque, les besoins, eux, sont plus grands encore. Nous ne devons pas faiblir dans notre détermination à fournir à la population afghane les outils nécessaires à la reconstruction. Le Pacte pour l'Afghanistan nous montre la voie à suivre, mais des progrès ne seront possibles que si la communauté internationale dans son ensemble se montre généreuse et fournit les fonds nécessaires à la reconstruction, ainsi que les experts pouvant assurer une formation en matière de gouvernance, de justice, d'agriculture et de commerce.

Puisqu'une aide beaucoup plus importante est nécessaire, il est indispensable d'accroître et d'améliorer la coordination. À cet égard, il est fondamental que nous trouvions un envoyé des Nations Unies fort, qui pourra, à l'appui du Gouvernement afghan, coordonner les efforts civils internationaux en Afghanistan et dans les capitales des pays donateurs.

Compte tenu des importants défis qui nous attendent encore, nous devons impérativement maintenir notre détermination. Les États-Unis considèrent l'assistance à long terme à l'Afghanistan comme un impératif stratégique, et nous comptons poursuivre la collaboration avec les autres membres du Conseil alors que nous nous efforçons de venir en aide au Gouvernement et au peuple afghans.

M. Al-Nasser (Qatar) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à M. Tom Koenigs, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et le remercier de son exposé au Conseil. À cet égard, ma délégation tient à saluer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et sa détermination à accroître son rôle en ouvrant des bureaux dans les provinces de Day Kundi et de Ghor. Nous voudrions également rendre hommage au personnel de la Mission, qui travaille dans des conditions très difficiles.

L'avenir de l'Afghanistan est lié à la réalisation des buts et objectifs de l'Accord de Bonn conclu il y a presque six ans. Le processus de transition politique qui s'en est suivi a commencé à s'enrayer et a dévié de son orientation spécifique initiale. Le paysage politique en Afghanistan est constitué d'un réseau interdépendant qui regroupe tous les groupes politiques du pays. C'est pourquoi il faut s'efforcer d'obtenir la participation active de tous les partis pour mettre en place un processus politique axé sur la démocratie. Le pays a besoin d'une véritable unité interne. Il faut également une réelle prise de conscience de la part des acteurs politiques de tous bords. Une telle démarche plus homogène permettrait à l'Afghanistan de concrétiser le rêve de parvenir à la sécurité et à la stabilité politiques.

Les attaques perpétrées par les Taliban ont considérablement augmenté. Le mouvement mène actuellement une intense campagne d'insurrection, en s'appuyant de plus en plus sur les attentats-suicides et d'autres tactiques terroristes. La situation sape la confiance dans la reconstruction de l'Afghanistan. Il faut s'attaquer dès que possible à la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays.

Seules quelques provinces en Afghanistan connaissent la sécurité et la stabilité. Nous apprécions à sa juste valeur le rôle joué par le Gouvernement afghan et par l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) pour maintenir la sécurité et la stabilité, mais nous insistons sur la nécessité de redoubler d'efforts dans le cadre d'une coopération constructive entre le Gouvernement afghan, ses voisins et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), avec l'aide de la communauté internationale, de manière à instaurer la sécurité sans compromettre les droits de l'homme dans le pays. C'est un rôle crucial que la communauté internationale doit assumer.

Nous sommes préoccupés par le nombre de civils innocents tués par erreur dans le cadre de la lutte menée contre le terrorisme en Afghanistan.

La question de la sécurité est liée à celles de la reconstruction, du développement et de la lutte contre les stupéfiants. Les stratégies militaires mises en place doivent donc aller de pair avec les programmes de développement et de réconciliation nationale.

Tout en nous félicitant du rôle tenu par le Gouvernement afghan, nous mesurons pleinement l'ampleur des difficultés auxquelles il est confronté. Nous espérons, par conséquent, que le Gouvernement central parviendra à mettre au point un mécanisme idoine pour faire front à tous ses opposants. N'oublions pas que le peuple afghan a besoin de cohésion, car sa longue quête de paix, de liberté, de prospérité et d'indépendance a été marquée par les épreuves, l'incertitude et d'immenses sacrifices.

L'appui international destiné à l'Afghanistan s'est dernièrement accru. Ce fait positif devrait permettre l'élaboration de nouvelles mesures visant à régler les problèmes liés à la sécurité, à la pauvreté, à la remise en état des infrastructures, au respect des droits de l'homme et à l'amélioration de l'environnement politique afghan. Ma délégation se réjouit des rencontres récemment organisées en vue de soutenir l'Afghanistan, dont les conférences de Tokyo et de Rome sur l'état de droit. Elles sont parvenues à un consensus sur la nécessité de concevoir un programme national pour la justice ainsi qu'une stratégie de secteur, avec un système afghan de surveillance et d'évaluation supervisé par le Conseil commun de coordination et de suivi. Nous nous réjouissons également que les membres du Conseil aient tenu une réunion de haut niveau le 23 septembre à New York.

Le problème des drogues illicites reste l'un des principaux obstacles à la stabilité et à la sûreté du peuple afghan. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a enregistré une augmentation de 17 % de la récolte du pavot à opium et évalue à 34 % la hausse éventuelle de la production d'opium. Il est donc évident que le bilan de la stratégie nationale de lutte contre la drogue n'est pas satisfaisant. La culture du pavot se concentre notamment dans la province de Hilmand et dans celle de Nangarhar, située dans l'est du pays. Les efforts et la planification doivent davantage s'axer sur la création de nouvelles sources de revenus pour les agriculteurs.

L'esprit de solidarité qui unit nos nations et nos peuples à nos frères afghans nous oblige à assumer notre responsabilité historique à son égard. L'État du Qatar réaffirme son engagement de principe d'œuvrer à la stabilité de l'Afghanistan et de venir en aide au peuple afghan. Il s'associe aux efforts déployés à cette fin par la communauté internationale de manière à favoriser la reconstruction de ce pays frère.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tom Koenigs. La Chine accueille favorablement les vigoureux efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en vue de faire avancer la reconstruction de l'Afghanistan. Nous sommes disposés à continuer de soutenir les activités du Représentant spécial et de la MANUA.

La Chine note avec satisfaction qu'avec l'aide de la communauté internationale et de l'ONU, l'Afghanistan avance sur la voie du rétablissement et du développement. Au plan politique, le Gouvernement afghan, dirigé par le Président Karzaï, a pris des mesures énergiques contre la corruption et en faveur de la réconciliation politique. Au plan économique, l'Afghanistan a atteint cette année l'autosuffisance alimentaire concernant les produits de base et affiche une croissance économique stable. Dans les domaines de l'éducation et de la santé, le nombre des élèves du primaire a atteint un niveau record, tandis que les taux de mortalité infantile et maternelle ont continué de diminuer. Enfin, le Gouvernement a entrepris de nouer des liens de coopération amicale avec ses voisins et d'autres pays.

Pourtant, des problèmes de taille font encore obstacle à la reconstruction pacifique de l'Afghanistan. Les extrémistes et les terroristes continuent de mettre gravement en péril la paix et la prospérité. Les capacités institutionnelles du pays exigent toujours d'être renforcées à différents niveaux. Le développement économique et social reste insuffisant pour répondre aux besoins élémentaires de la population. La culture et le trafic des drogues illicites gagnent du terrain.

La Chine considère que, pour venir à bout de tous ces problèmes, les priorités doivent être les suivantes. Premièrement, l'insécurité est le plus grand problème de l'Afghanistan. La communauté internationale doit fournir davantage de ressources afin d'accélérer la constitution de l'armée et des forces de police de façon que celles-ci puissent garantir la sûreté nationale et la stabilité sociale dans les plus brefs délais.

Deuxièmement, il faut renforcer les fonctions du Gouvernement. Une accélération du développement

économique est primordiale pour stabiliser le pays sur le long terme. Le Gouvernement doit œuvrer d'arrache-pied pour disposer de fonctionnaires qualifiées tout en continuant de favoriser la stabilité et le développement, de manière à obtenir des résultats tangibles dans les domaines de la reconstruction économique, de l'éducation, des soins de santé, des droits de l'homme et de l'état de droit. La population pourra ainsi croire de nouveau dans l'avenir du pays.

Troisièmement, l'ONU doit continuer de jouer un rôle de pivot et de coordination dans la reconstruction pacifique de l'Afghanistan et dans l'aide internationale fournie à cette fin. La Chine est favorable à ce que la MANUA reste neutre dans son action en faveur de la réconciliation politique du pays. Nous espérons également que la communauté internationale fournira davantage de ressources matérielles et humaines à la MANUA.

Quatrièmement, la coopération régionale peut grandement aider la communauté internationale à accompagner l'Afghanistan sur le chemin de la stabilité et de la bonne gouvernance. Nous espérons que l'Afghanistan et ses voisins utiliseront autant que possible les mécanismes existants pour renforcer la confiance politique mutuelle, pour resserrer la coopération dans la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogues et pour parvenir à un développement mutuel.

En tant que voisin et ami de l'Afghanistan, la Chine compatit grandement aux épreuves qu'il endure. Nous espérons sincèrement que l'Afghanistan sera bientôt un État fort et prospère et qu'il atteindra l'harmonie et la prospérité sociales. À cette fin, la Chine prend une part active à la reconstruction de l'Afghanistan ravagé par la guerre. Ces cinq dernières années, nous lui avons prêté assistance, à travers notre concours à des projets de génie civil, la fourniture de moyens matériels et des activités de formation. Pour l'heure, ces efforts portent principalement sur l'édification de l'Hôpital de la République, à Kaboul, le projet d'irrigation de Parwal et le centre de conférence présidentiel. Le Président chinois, M. Hu Jintao, a annoncé il y a quelques jours que, cette année encore, le Gouvernement chinois allouerait 18 millions de yuan à l'Afghanistan.

Bien que la route reste semée d'embûches, le peuple afghan nourrit de grandes espérances et a une foi inébranlable dans la paix, la stabilité, la sécurité et le développement. Il y a donc tout lieu de penser que, grâce aux efforts déployés par le Gouvernement et le peuple afghans, avec le soutien de la communauté internationale, ce très ancien et magnifique pays marqué par l'adversité connaîtra un regain d'espoir et franchira de nouvelles étapes importantes sur la voie de la reconstruction pacifique.

M. Ripert (France) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Koenigs pour l'exposé qu'il vient de faire et saluer le travail remarquable qu'il a accompli pendant près de deux ans dans un contexte difficile.

Le Représentant permanent du Portugal prononcera tout à l'heure au nom de l'Union européenne une intervention à laquelle la France s'associe pleinement.

La situation telle que l'a décrite M. Koenigs donne tout à la fois des motifs d'espoir et de préoccupation. L'espoir, d'abord, si l'on mesure les progrès accomplis depuis le lancement du Processus de Bonn : les institutions centrales afghanes qui fonctionnent, une administration qui se renforce dans certaines provinces, une économie qui croît, une société civile active, une école fréquentée – comme cela a été dit – par de nombreux garçons et filles, un taux de mortalité infantile en diminution, des femmes qui participent largement à l'élaboration de la Stratégie de développement national et le pays se prépare déjà aux élections parlementaires et présidentielles de 2009.

Mais l'incertitude pèse sur le futur du processus initié à Bonn en décembre 2001, d'abord parce que les succès remportés sur le terrain par l'armée afghane, avec le soutien des forces internationales, ne se traduisent pas encore par un affaiblissement décisif d'adversaires qui n'hésitent pas à recourir à la terreur. Par ailleurs, l'État afghan peine à instaurer l'état de droit dans de nombreuses régions du pays. Trop souvent, des groupes armés illégaux, des trafiquants de drogue, des potentats locaux profitent de la faiblesse des institutions étatiques, mais aussi de la corruption de certains responsables pour faire prévaloir leurs intérêts au mépris des droits les plus élémentaires de la population. Cette situation offre un terreau sur lequel prospèrent les Taliban et d'autres groupes extrémistes.

Il faut enfin déplorer une dégradation de la situation des droits de l'homme, qui a été déjà mentionnée ici. Outre les disparitions et les cas de torture mentionnés par M. Koenigs, les attaques virulentes de certaines personnalités politiques afghanes, notamment membres du Parlement, à l'encontre de la Commission afghane indépendante des

droits de l'homme, sont très inquiétantes. Nous réaffirmons notre soutien au travail de la Commission et appelons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à la plus grande vigilance.

La France et l'Union européenne ont par ailleurs accueilli avec un profond regret l'annonce de l'exécution, le 7 octobre, de 15 condamnés à mort. La France réitère l'appel lancé par l'Union européenne aux autorités afghanes afin qu'elles rétablissent d'urgence un moratoire sur la peine de mort. Elle rappelle aussi que l'absence de garanties de procédures lors du procès de ces personnes et le caractère secret des exécutions ne sont pas conformes aux normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme.

Pour consolider les progrès des six dernières années, la priorité, pour les autorités afghanes comme pour la communauté internationale, doit être la réforme de secteur de la sécurité et de la justice. C'est d'abord au Gouvernement afghan qu'il revient de démontrer la volonté politique nécessaire en mettant en œuvre les engagements qu'il a pris dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan de 2006.

Nous faisons confiance au Président Karzaï. Une telle volonté politique ne pourra toutefois se traduire dans les faits que si la communauté internationale, et en particulier les pays voisins, se mobilise pleinement et sans ambiguïté. La France se réjouit à cet égard des progrès dans les relations afghano-pakistanaises depuis la tenue de la jirga de paix en août dernier. Il faut poursuivre dans la voie d'une réelle intégration de l'Afghanistan dans son environnement régional.

La France pour sa part entend accroître ses efforts, sur le plan militaire d'abord, en mettant en priorité l'accent sur la formation opérationnelle de l'armée afghane, ainsi qu'en matière de reconstruction civile, afin que le peuple afghan recueille les fruits tangibles d'un retour à la sécurité et à la paix.

Les succès militaires ne peuvent produire des effets durables que s'ils s'inscrivent dans une stratégie politique globale. La MANUA a naturellement un rôle central à jouer dans la revitalisation du cadre de l'action internationale en Afghanistan. En effet, seule l'ONU dispose à la fois de la légitimité, de par son impartialité reconnue, et de l'expertise nécessaire pour développer une approche globale de la consolidation du processus de transition démocratique en appui de l'action des autorités afghanes. La MANUA a significativement renforcé sa présence sur le terrain au cours des derniers mois. Nous l'encourageons à continuer son extension géographique, en fonction des considérations de sécurité bien entendu. Nous appelons également les autres acteurs sur le terrain, en particulier la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et les Équipes de reconstruction de province, à associer pleinement la MANUA à leur action.

Il faut enfin donner à l'ONU les moyens de jouer pleinement son rôle d'impulsion politique et stratégique en Afghanistan. Dans cet esprit, la France a fait connaître son intérêt pour la nomination d'une personnalité politique de premier plan, capable d'assurer une meilleure coordination des activités civiles et militaires internationales. Il nous semble qu'il y a là urgence pour que l'ONU soit en mesure d'être la voix de la communauté internationale auprès des Afghans.

M. Verbeke (Belgique) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de remercier le Représentant spécial, M. Tom Koenigs, pour son exposé, qui a très bien mis en lumière les progrès accomplis mais également les défis encore à relever.

En complément à la déclaration qui sera faite tout à l'heure par le Représentant permanent du Portugal au nom de l'Union européenne, je voudrais faire les quelques observations suivantes.

Tant le dernier rapport du Secrétaire général (S/2007/555) que l'exposé de son Représentant spécial mettent fortement l'accent sur la nécessité d'une approche globale et sur le besoin de davantage de coordination. La Belgique partage tout à fait cette vision et insiste tout particulièrement sur la bonne coordination entre la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) d'une part, et l'opération Liberté immuable d'autre part.

L'augmentation considérable de la production d'opium est très préoccupante, notamment vu les liens qui existent entre les narcotrafiquants et les insurgés, ainsi que vu les effets néfastes de l'argent de la drogue sur les institutions étatiques encore fragiles. Le Gouvernement afghan doit assumer ses responsabilités et prendre les mesures nécessaires. Ceci est également essentiel dans le cadre de la lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance.

Les capacités afghanes dans les domaines de la sécurité et de l'état de droit doivent être renforcées afin que les autorités puissent prendre les commandes. Dans

ce contexte, la Belgique se félicite du lancement de la mission de police de l'Union européenne (EUPOL Afghanistan). Comme le suggère le Secrétaire général, ma délégation encourage les autorités afghanes à considérer l'organisation simultanée des prochaines élections présidentielles et législatives.

En matière de droits de l'homme, la Belgique regrette profondément que 15 condamnés aient été exécutés la semaine dernière et demande aux autorités afghanes de réinstaurer le moratoire sur les exécutions. La Belgique regrette également que le Plan d'action national pour les femmes en Afghanistan n'ait pas encore été mis en œuvre.

Mon pays condamne dans les termes les plus forts toutes les attaques visant les civils et les forces de sécurité afghanes et internationales. Les récents attentats-suicides à Kaboul illustrent une fois de plus, et à quel coût humain, le non-respect des valeurs fondamentales de toute société par ceux qui s'opposent au processus en cours. Ceci doit convaincre les autorités afghanes et la communauté internationale de poursuivre les efforts entamés dans le respect des règles de l'état de droit, seules garanties pour s'assurer que la population afghane garde la confiance dans ses institutions, ou tout simplement dans l'avenir.

Sur le plan régional, les pays voisins peuvent apporter une contribution importante à la paix et à la sécurité en Afghanistan. Dans ce contexte, ma délégation note avec satisfaction les récentes initiatives internationales visant à renforcer la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins. La déclaration conjointe concluant la jirga pour la paix organisée à Kaboul en août dernier constitue à cet égard un pas important dans le renforcement des relations entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Ma délégation se félicite de l'adoption le 19 septembre dernier de la résolution 1776 (2007) qui proroge d'un an le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité. La Belgique contribue depuis 2002 à la FIAS. Début octobre, le contingent belge a été renforcé et comprend désormais 367 hommes et femmes, déployés à Kaboul mais contribuant également à l'Équipe de reconstruction provinciale de Kunduz. La Belgique, en prenant le commandement de l'aéroport international de Kaboul, va consacrer une attention particulière à la formation du personnel afghan afin que celui-ci puisse à terme prendre en main la gestion de cet aéroport.

Enfin, en tant que Président du Comité 1267, la Belgique continue à croire que le régime de sanctions visant les Taliban, Al-Qaida et leurs associés constitue un instrument puissant dans la lutte contre 1e terrorisme, de manière générale, et en faveur de la stabilisation de l'Afghanistan en particulier.

M. Voto-Bernales (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Tom Koenigs, de son exposé et lui exprimer notre reconnaissance pour son travail important.

Le Pérou voudrait mettre en relief la volonté du Gouvernement et du peuple afghans et de la communauté internationale de renouveler leur engagement à relever les difficiles défis auxquels l'Afghanistan est confronté dans la pacification et la reconstruction du pays et de ses institutions. En dépit de cette volonté, nous constatons qu'à l'exception de certains progrès louables dans le domaine de l'éducation, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, la dégradation de la situation aux niveaux interne, politique, sécuritaire et militaire et dans la lutte contre le trafic des stupéfiants met le Conseil devant une réalité d'ensemble très préoccupante.

L'Afghanistan a évolué dans une direction que l'on n'aurait même pas pu prévoir il y a quelques mois. Cette tendance dangereuse oblige à réévaluer les stratégies appliquées et à concevoir en termes nouveaux l'action du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. Dans ce contexte, nous reconnaissons l'importance des récentes réunions des pays membres du Conseil commun de coordination et de suivi.

Bien qu'il faille reconnaître que tout le pays ne se trouve pas dans la même situation, de manière générale, la sécurité, en particulier dans le sud-ouest et l'est du pays, est perturbée par l'accroissement constant des attentats terroristes et des activités de groupes armés illégaux. La situation est de plus en plus complexe en raison de l'importance du trafic des stupéfiants. Six ans plus tard, l'augmentation des attaques suicides et des attentats terroristes montre que les Taliban, Al-Qaida et d'autres groupes terroristes résistent, se rapprochent de plus en plus de certains secteurs liés aux milieux criminels et adoptent des stratégies convergentes.

Dans ce scénario, nous considérons que l'État afghan doit adapter sa stratégie de sécurité et de

réconciliation en fonction de l'adversaire. La sécurité en Afghanistan doit principalement être assumée comme une responsabilité par les citoyens eux-mêmes. Il est nécessaire d'assurer une meilleure coordination entre les forces de sécurité afghanes et les forces de sécurité internationales, comme le suggère le Secrétaire général. De même, un réexamen approfondi de la situation de la police nationale afghane est indispensable.

Par ailleurs, il faut éviter que les opérations militaires ne fassent des victimes civiles parmi la population afghane et n'aient des répercussions négatives sur la légitimité de la coopération avec le Gouvernement afghan. La protection des civils et des droits de l'homme, ainsi que le respect des obligations humanitaires et du droit international, doivent rester la principale préoccupation du personnel chargé de la sécurité.

Il est évident que les stratégies de lutte contre le trafic des stupéfiants ne sont pas efficaces dans de nombreuses parties de l'Afghanistan. Les efforts déployés par la communauté internationale au cours des six dernières années sont allés de pair avec une augmentation exponentielle de la production de pavot, d'opium, et de morphine en Afghanistan. En 2007, l'Afghanistan a produit une quantité record d'opium comme jamais auparavant. Cette réalité entame gravement la crédibilité des efforts de reconstruction sociale, économique et politique de l'Afghanistan, ce qui a des répercussions sur la sécurité et la gouvernance démocratique. La coopération régionale et la coopération internationale sont plus nécessaires qu'elles ne l'ont jamais été pour contrecarrer l'accroissement du pouvoir et de l'influence des trafiquants de drogue, même au sein des structures et institutions démocratiques.

Le Pérou souligne que l'appui de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) est important pour faire face de façon globale au grave problème de la drogue dans la perspective d'une responsabilité partagée, sous la conduite du Gouvernement afghan et en coopération avec la communauté internationale. Toutefois, il est nécessaire d'obtenir des résultats concrets et immédiats et d'affranchir de l'influence perverse de ce fléau l'économie, les Afghans qui vivent de cette activité, soit plus de trois millions de personnes, ainsi que le système politique.

La communauté internationale continue d'appuyer la construction d'un Afghanistan démocratique, pacifié et réconcilié avec lui-même, libéré du terrorisme et du trafic des stupéfiants, disposé à reprendre le chemin du développement. Il n'y a pas de démocratie forte sans dialogue multipartite ni unité d'action. Le Gouvernement doit créer des synergies et diriger politiquement et administrativement le pays, tout en luttant contre l'impunité et la corruption.

Il est nécessaire d'admettre que l'Afghanistan exige une attention durable et constante non seulement pour renforcer la sécurité, mais aussi pour favoriser la reconstruction des infrastructures physiques, afin de promouvoir le développement et de réduire la pauvreté, en créant les possibilités de bien-être qui contribueront à la pacification et à la stabilité.

Enfin, nous partageons l'opinion que l'appui de la communauté internationale et la participation des donateurs sont essentiels pour le financement de la stratégie nationale de développement, qui sera lancée en mars 2008.

M. Ikouebe (Congo) : Monsieur le Président, ma délégation vous remercie pour l'organisation de cette importante réunion sur les derniers développements de la situation en Afghanistan.

Elle remercie également M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour la présentation complète et précise du rapport du Secrétaire général (S/2007/555), qui décrit une situation complexe et instable qui ne peut que susciter, à notre avis, des inquiétudes justifiées, même si des motifs d'espoir existent.

Le Congo tient à exprimer sa sincère reconnaissance au personnel de la MANUA et de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pour les efforts qu'il déploie sur le terrain en vue de mener à bien ses tâches ô combien périlleuses.

Comme l'a noté le Représentant spécial du Secrétaire général dans son exposé, des progrès significatifs ont été réalisés dans certains domaines qu'il a cités, mais l'insécurité est toujours grandissante avec l'insurrection des Taliban et d'autres groupes extrémistes. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2007/555), leurs attaques ont augmenté de 20 % par rapport à l'année 2006. Ma délégation s'interroge sur la capacité de mobilisation des Taliban en

considération des lourdes pertes qui leur sont infligées. En effet, la plupart des victimes de cette terreur sont d'abord les insurgés eux-mêmes, mais il y a aussi, et nous le déplorons profondément, de nombreuses pertes dans les rangs des membres des forces de sécurité afghane, des civils innocents, ainsi que des soldats de la Force internationale d'assistance à la sécurité; en témoigne le dernier attentat qui a eu lieu à Kaboul.

Comme l'a indiqué M. Koenigs au cours de son exposé, plus de 1 200 civils sont morts des suites de ces attentats depuis janvier 2007. La recrudescence de l'insurrection des Taliban et d'autres groupes extrémistes et surtout le recours aux méthodes barbares, comme les attentats-suicides contre les civils et les forces afghanes et internationales, les enlèvements de civils et les campagnes d'intimidation, ont des effets déstabilisateurs sur la situation générale de l'Afghanistan.

La capacité de nuisance des Taliban et d'autres groupes extrémistes est donc un réel sujet de préoccupation, car non seulement elle aggrave la détérioration de la situation sécuritaire, mais elle affecte de plus en plus les conditions d'existence des populations afghanes. Il est donc nécessaire et urgent de renforcer les capacités des forces armées et de police afghanes dans le cadre d'une stratégie anti-insurrectionnelle, comme le souligne le Secrétaire général au paragraphe 9 de son rapport (S/2007/555).

Ma délégation note avec inquiétude la progression de la culture du pavot, de la production et du trafic d'opium, sources importantes de financement des Taliban. Ce trafic représente un grand danger non seulement pour la nation afghane elle-même, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale, comme l'indique l'étude de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

À cet égard, ma délégation appuie la recommandation du Secrétaire général sur la mise en place, par l'Afghanistan, d'un plan pilote de lutte contre la drogue, avec le concours de la communauté internationale, et particulièrement de l'ONUDC. Toutefois, pour être efficace, cette lutte devrait fortement intégrer les impératifs d'une économie de substitution pour permettre à ceux qui dépendent de la culture du pavot et du trafic de l'opium de trouver d'autres sources de revenus et de bien-être.

Il est tout aussi nécessaire de renforcer les institutions qui participent à la promotion de l'état de droit. Bien que des progrès aient été faits dans la recherche d'une approche globale à l'égard de la sécurité, de la gouvernance et du développement de l'Afghanistan sur la base du Pacte pour l'Afghanistan, le Gouvernement afghan présente encore quelques faiblesses, notamment en matière de lutte contre la corruption, qui pourraient être habilement exploitées par les Taliban et les autres groupes extrémistes. Les difficultés rencontrées par la Commission de lutte contre la corruption créée par le Président Karzaï indiquent que ce fléau a atteint plusieurs niveaux de la société afghane. Comme le note le Secrétaire général dans son rapport, les effets des actions du gouvernement dans ce domaine sont encore incertains. Trop souvent, le système clientéliste vient saper ces efforts.

Aussi, ma délégation partage-t-elle les recommandations du Secrétaire général sur les réformes de la police et de l'Armée nationales et du secteur judiciaire, avec l'appui des donateurs internationaux, afin d'établir un état de droit en Afghanistan. Elle note avec satisfaction la mise en place du Conseil international de coordination de la police, placé sous l'autorité de l'Afghanistan, et le déploiement de la Mission européenne de police en Afghanistan.

La mise en place du Fonds pour l'initiative en faveur des provinces méritantes destiné à promouvoir le développement des provinces notamment l'éradication de toutes les activités liées au trafic de la drogue est une très bonne initiative qui mérite d'être soutenue. Toutefois, il est important que les autorités afghanes envisagent l'allégement des procédures administratives et financières afin de permettre l'accès de ce Fonds à plusieurs catégories de personnes.

Ma délégation a noté également avec intérêt que l'Afghanistan agit en faveur de l'apaisement de ses relations avec ses voisins dans une région turbulente où de nombreuses situations sont si souvent enchevêtrées. L'engagement des Gouvernements afghan et pakistanais de s'attaquer aux problèmes communs, tels que la production et le trafic de l'opium et le terrorisme, et à coordonner leurs efforts afin de limiter les incursions des forces de l'opposition en Afghanistan représente autant de pas positifs qui méritent d'être encouragés. Le Congo exhorte donc les deux pays à veiller à la mise en œuvre de la déclaration conjointe sur la promotion de la coopération et de l'assistance par le biais de la coopération et de l'entente, y compris des projets suivis dans des domaines tels que le rapatriement des réfugiés et le

développement économique de part et d'autre de la frontière.

Par ailleurs, l'accord général signé avec la République islamique d'Iran sur la coopération bilatérale est un signe favorisant les relations de bon voisinage dont l'Afghanistan a tant besoin pour sa stabilité. Le Congo appuie donc toutes ces initiatives, qui contribuent à la stabilisation de la situation interne en Afghanistan et dans la région. Le Congo se félicite aussi des initiatives, de la communauté internationale contribuant à l'amélioration de la sécurité, de la stabilité et de la reconstruction dans ce pays. La Conférence de Rome des 2 et 3 juillet 2007 et la récente réunion de haut niveau tenue à New York le 23 septembre dernier et d'autres auparavant, soulignent bien cette volonté partagée de chercher une solution durable à la crise afghane.

Il conviendrait de noter que des millions d'Afghans sont toujours exilés en Iran et au Pakistan. Cette situation nécessite un examen minutieux et un engagement cohérent de la part de la communauté internationale aussi bien pour les retours volontaires que pour des solutions alternatives relatives à certains groupes d'Afghans qui ne pourront pas retourner dans leur pays.

Le Congo soutient l'engagement effectif de l'ONU dans son rôle de coordination central et impartial comme il a su le faire jusqu'à présent.

Je ne saurais terminer sans rappeler que, pour mener â bien sa tâche de réconciliation et pour élargir son assise territoriale, le Gouvernement afghan attend beaucoup de la contribution multiforme du Conseil de sécurité. À cet égard, un effort substantiel devrait être fait au sein du Conseil au moment de l'examen des requêtes introduites par ce gouvernement, notamment au sujet des Taliban repentis, car le renforcement des institutions demeure l'un des facteurs clefs pour parvenir à la paix et à la stabilité durables dans ce pays.

M. Arias (Panama) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kœnigs, de nous avoir présenté son exposé sur la situation en Afghanistan, et nous le félicitons pour le travail remarquable qu'il accomplit à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La MANUÀ joue un rôle inestimable dans la reconstruction de l'Afghanistan, et nous espérons qu'elle continuera à déployer ses capacités sur tout le territoire afghan afin de distribuer les dividendes de la paix à un peuple qui n'a guère connu la paix ces dernières décennies.

Nous constatons avec préoccupation que les actes de violence perpétrés par les insurgés et les terroristes ont augmenté par rapport à 2006 et entretiennent un lien étroit avec les activités criminelles, la corruption institutionnelle et le trafic illégal de stupéfiants. Avec l'appui continu et inlassable de la communauté internationale, le Gouvernement afghan doit manifester une volonté politique vigoureuse pour éviter que le pays n'enregistre d'autres reculs en matière de sécurité et pour favoriser la mise en place d'institutions et le développement national. Nous louons et nous appuyons, à cet égard, la recommandation du Secrétaire général selon laquelle l'Afghanistan et son voisin le Pakistan devront mener une stratégie conjointe en faveur de la paix et de la sécurité transfrontières.

Nous avons signalé à plusieurs reprises la détérioration de la situation en matière de sécurité, qui touche principalement et plus directement le peuple afghan.

Depuis le débat que nous avons tenu sur ce thème au début de l'année, la situation en matière de sécurité s'est améliorée dans la région. Peut-être y a-t-il lieu d'envisager, entre autres choses, un changement de la stratégie selon laquelle la communauté internationale s'acquitte de sa mission en Afghanistan. Par exemple, dans leur lutte contre les insurgés et les terroristes, les forces internationales mènent souvent un grand nombre d'attaques aériennes qui coûtent la vie de nombreux civils innocents. Il y aurait lieu de trouver des solutions de rechange à cette politique, et à toute autre politique qui pourrait saper le soutien et la bonne volonté du peuple afghan concernant la présence de la communauté internationale.

Comme il est énoncé dans le rapport du Secrétaire général, nous convenons qu'un climat de sécurité durable est indispensable au développement. Ceci nécessite une stratégie multidimensionnelle et coordonnée dans le domaine des activités militaires, policières, politiques et de développement économique et social. Le rôle de la MANUA, de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan de l'OTAN et des forces de la coalition dans l'opération Liberté immuable, en étroite coordination avec le Gouvernement afghan et le Conseil commun de coordination et de suivi, sont des composantes clefs de cette stratégie.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres intervenants pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Tom Koenigs, pour son précieux exposé sur le dernier rapport du Secrétaire général consacré à la situation en Afghanistan.

Des progrès timides ont été réalisés dans des domaines tels que la primauté du droit, la dissolution des groupes armés illégaux et la lutte contre le trafic des stupéfiants en Afghanistan. Le rapport du Secrétaire général montre clairement que les activités insurrectionnelles se sont accrues, que la culture du pavot s'étend et que les progrès réalisés dans le domaine économique et social en Afghanistan continuent d'être très lents. Promouvoir la sécurité et la stabilité en Afghanistan demeure le défi essentiel auquel se heurte actuellement ce pays. Le problème de la sécurité est clairement le défi majeur, en cela qu'il représente une menace grave à l'édification de la nation dans le pays. Nous appuyons les efforts des forces de sécurité afghane qui visent, en coopération avec la Force internationale d'assistance à la sécurité, à maintenir la sécurité en Afghanistan.

Dans son rapport, le Secrétaire général décrit la situation du pays dans toute sa complexité. Les paragraphes 2, 3 et 4 en constituent sans doute une bonne synthèse à l'heure actuelle. Le Gouvernement réalise ainsi des progrès louables dans des domaines comme l'économie, la reconstruction, le développement ou encore le renforcement des institutions démocratiques. Pour cette raison, nous réaffirmons notre appui au rôle joué par le Conseil commun de coordination et de suivi et la Stratégie de développement national de l'Afghanistan.

Le rapport dresse également un tableau sombre de la question de la drogue en Afghanistan. Malgré les mesures prises par le Gouvernement dans ce domaine, il apparaît clairement que la culture et la production de pavot à opium ont connu une hausse sans précédent en 2007, évolution très alarmante qui représente une menace croissante pour la sécurité nationale, la stabilité sociale et l'efficacité de l'action gouvernementale.

Dans son rapport, le Secrétaire général note qu'une fois encore, malheureusement, les civils continuent de payer un lourd tribut à la détérioration de la situation sécuritaire en Afghanistan. Néanmoins, nous jugeons encourageant que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ait commencé à suivre de près la situation des civils dans les conflits armés.

Nous appelons le Gouvernement à faire davantage pour assurer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue. De plus, nous sommes conscients du lien qui existe entre drogue et développement. Dans ce contexte, nous invitons aussi le Gouvernement afghan à proposer aux agriculteurs des moyens de subsistance de substitution. Nous l'encourageons à renforcer ses capacités institutionnelles en matière de services, d'acheminement et de développement pour favoriser des solutions de remplacement viables à la culture du pavot.

Nous appelons également la communauté internationale à rester mobilisée derrière l'Afghanistan dans ses efforts pour venir à bout du problème de la drogue par l'intermédiaire du développement. Nous nous réjouissons de l'amélioration des relations entre l'Afghanistan et ses voisins. Au paragraphe 26 de son rapport, le Secrétaire général note que « Les tensions dans la relation cruciale entre l'Afghanistan et le Pakistan se sont atténuées au cours de la période considérée ». Nous saluons cette amélioration des relations entre les deux pays, car elle est essentielle pour susciter la confiance indispensable pour renforcer la sécurité dans les zones frontalières et restaurer la paix et la stabilité dans la région. Nous soulignons l'importance de la coopération régionale dans le succès de l'Afghanistan.

Au plan politique, l'Afrique du Sud appuie le dialogue et les initiatives pacifiques qui visent à la réconciliation et au règlement des problèmes rencontrés par le pays.

Enfin, nous estimons que la meilleure manière de rompre le cycle des difficultés en Afghanistan consiste à maintenir les efforts internationaux d'assistance au Gouvernement afghan.

M. Matulay (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, comme les orateurs précédents, je remercie M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, pour son exposé complet de ce matin. Nous saluons également son dévouement et ses efforts pour accomplir les tâches qui lui ont été confiées. Nos félicitations vont aussi aux membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Ma délégation s'aligne sur la déclaration qui sera prononcée plus tard au nom de la présidence de l'Union européenne.

Presque six années se sont écoulées depuis la chute du régime précédent en Afghanistan. Le pays a beaucoup progressé sur la voie du développement politique, économique et social. L'ONU a indéniablement joué un rôle central dans ces avancées, à l'instar de la communauté internationale.

Cependant, malgré tous ces efforts, la situation continue de se dégrader, comme cela transparaît dans l'ensemble du rapport du Secrétaire général. Par exemple, la production d'opium a connu une hausse telle que l'Afghanistan en est désormais pratiquement le seul producteur mondial. Les Taliban font un retour marqué dans certaines provinces, défiant l'autorité du Gouvernement.

Nous avons souvent noté que la situation en Afghanistan est complexe et qu'il convient d'y tenir compte de nombreux facteurs en même temps, afin que le pays soit en mesure de s'acquitter de ses tâches prioritaires dans les stratégies adoptées pour lui. Cela dit, au bout du compte, la sécurité et de bonnes perspectives économiques sont ce qui importe vraiment.

Dans ces conditions, la dégradation de la situation sécuritaire doit être combattue en priorité pour éviter que le pays ne sombre de nouveau dans l'instabilité généralisée. Il faut faire davantage pour renforcer les effectifs de l'Armée nationale afghane, et encore plus pour lutter contre la corruption qui gangrène la Police nationale afghane et le Ministère de l'intérieur, étant donné que toutes ces institutions sont la pierre angulaire de la confiance du public et de celle accordée au Gouvernement.

Les stratégies de réforme du secteur de la sécurité doivent être associées de manière plus cohérente aux programmes de développement. Le rôle et l'impact des décisions du Conseil commun de coordination et de suivi doivent être considérablement consolidés car, actuellement, il y a trop d'acteurs qui gèrent et mettent en œuvre les divers éléments de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan. Les représentants afghans ont souligné à plusieurs reprises la fragmentation de l'aide étrangère, question qui doit être abordée en détail.

Nous aimerions voir le Gouvernement afghan prendre des mesures plus créatives et plus incitatives comme, par exemple, la création d'un fonds bien pourvu pour récompenser les bonnes performances des administrations régionales qui éradiquent le pavot. Le fait de récompenser le respect de la loi a de nombreux effets positifs sur l'attitude et la réactivité des acteurs locaux par rapport aux objectifs de sécurité et de développement fixés par le Gouvernement central.

Un processus de réconciliation nationale peut influer fortement sur l'entente et la coopération des divers groupes et communautés d'Afghanistan avec le Gouvernement central. Un tel processus est de nature à faciliter la stabilisation régionale; par conséquent, ce processus et ses résultats doivent être appuyés par la communauté internationale dans tous les forums, y compris le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées. En ce sens, nous nous accordons avec l'Ambassadeur belge pour dire qu'il s'agit d'un instrument puissant et important. Nous notons également la première inscription dans la section consacrée aux Taliban sur les listes récapitulatives du Comité 1267, après pratiquement six ans d'inactivité.

La MANUA joue un rôle indispensable pour ce qui est de créer un climat propice à la stabilité et au développement économique et de faciliter la coopération entre les différentes parties prenantes qui se trouvent actuellement sur le terrain. À ce stade, la MANUA va poursuivre son travail crucial qui consiste à promouvoir l'engagement international, appuyer le Pacte pour l'Afghanistan, coordonner l'aide humanitaire, contribuer à la protection des droits de l'homme et favoriser la coopération régionale. Nous continuons d'encourager la MANUA à promouvoir sa présence dans les provinces et à renforcer son partenariat avec les pouvoirs locaux.

La Slovaquie appuie les efforts internationaux déployés en Afghanistan à travers ses contributions bilatérales militaires et en nature. Dans le même temps, elle étudie toutes les manières possibles d'aider l'Administration afghane pendant cette période difficile.

Sir John Sawers (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Koenigs pour la déclaration qu'il a prononcée aujourd'hui, de même que le Secrétaire général pour son rapport très complet.

Au moment où nous examinons la situation actuelle en Afghanistan, il est important de reconnaître les progrès réalisés depuis 2001 et la chute des Taliban.

En même temps, je ne pense pas que quiconque – et certainement pas le Royaume-Uni – sous-estime les défis qui nous attendent. L'émergence d'une démocratie nouvelle est toujours un processus délicat. La démocratie prend racine en Afghanistan. La tâche de la communauté internationale, avec à sa tête l'ONU, est de l'alimenter et de la soutenir.

L'ONU occupe une place centrale dans la coordination de la communauté internationale, en particulier à Kaboul même. Des progrès importants ont été enregistrés, comme M. Koenigs l'a souligné, notamment à travers le travail du Conseil commun de coordination et de suivi. Il reste beaucoup à faire, y compris pour remédier aux difficultés d'ordre institutionnel qui sont si clairement soulignées dans ce rapport.

Nous attendons avec intérêt une nouvelle intensification des efforts et de la présence des Nations Unies en Afghanistan, notamment dans les provinces du sud. Le pays a aussi besoin d'un appui positif de la part de ses voisins. Nous nous félicitons des mesures prises ces derniers mois en ce qui concerne la coopération afghano-pakistanaise, dont la jirga de paix qui s'est tenue en août.

Comme le Secrétaire général le reconnaît dans son rapport, les forces internationales jouent un rôle crucial pour aider à faire naître un Afghanistan stable et sûr. Nous rendons hommage aux personnes de toutes nationalités, dont beaucoup d'Afghans, qui ont ce faisant perdu la vie. Comme d'autres, nous sommes scandalisés par les tactiques employées par les ennemis de la démocratie, y compris le recours croissant aux attentats-suicides à la bombe. Le contraste est on ne peut plus marqué entre ceux qui risquent leur vie pour permettre aux Afghans de construire un avenir meilleur et ceux qui sont décidés à ramener l'Afghanistan à son sombre passé.

L'autre élément de l'équation est le renforcement des capacités des forces de sécurité afghanes. Dans son rapport, le Secrétaire général salue le travail que fait la communauté internationale pour appuyer une Armée nationale afghane de plus en plus performante. La tâche de création d'une capacité policière est plus problématique. Nous nous félicitons des conclusions du Secrétaire général quant à la nécessité d'une stratégie civile et militaire intégrée et efficace. Nous sommes nous aussi d'avis que si nous devons certes continuer à assurer une réponse militaire coordonnée face à l'insurrection, cela doit aller de pair avec des activités de développement et de reconstruction, dans le cadre d'une approche intégrée des défis auxquels l'Afghanistan doit faire face.

Comme nous l'avons déjà dit clairement à plusieurs reprises au sein du Conseil, le Royaume-Uni estime que tout décès d'un civil en Afghanistan est un décès de trop. Comme le reconnaît le Secrétaire général, les forces internationales présentes en Afghanistan ont fait de gros efforts pour réduire le plus possible le risque de nuire aux civils dans un environnement militaire où les forces ennemies ne s'entourent d'aucune précaution de ce genre.

Assurer la sécurité n'est qu'une partie de l'effort plus vaste d'établissement de l'état de droit. Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport, lutter contre la corruption endémique est une condition *sine qua non* de l'établissement d'une force de police crédible et efficace. Le Royaume-Uni continuera à appuyer les initiatives visant à remédier à ce problème, dans lesquelles la Mission européenne de police en Afghanistan va jouer un rôle essentiel.

Nous savons tous que l'insurrection ne peut être vaincue par les seuls moyens militaires. Le Royaume-Uni a fourni un appui considérable au Programme de renforcement de la paix, sous direction afghane. Nous soutenons entièrement les tentatives visant à réinsérer dans la société des Afghans mécontents, pourvu qu'ils renoncent à la violence et acceptent la Constitution afghane. Nous soutenons également des solutions pilotées par les communautés aux problèmes de maintien de la sécurité locale.

En tant que nation partenaire pour la lutte contre les stupéfiants, j'aimerais dire quelques mots à propos des faits qui se sont produits. L'accroissement de la culture d'opium qu'a décrit M. Koenigs est bien entendu très décevant. Toutefois, nous devons également regarder la situation dans son ensemble. Là où la sécurité, l'état de droit et la bonne gouvernance sont assurés – et où, sur cette base, l'économie locale est diversifiée – nous constatons des progrès dans la lutte antistupéfiants. Cela est particulièrement visible dans le nord, et nous devons manifestement faire davantage, et avec davantage de réussite, dans le sud.

Nous partageons l'avis exprimé par le Secrétaire général dans son rapport quant à l'existence de liens évidents et croissants entre le trafic de drogue et l'insurrection. Nous devons veiller à séparer ces deux fronts. Notre nouvel ensemble de mesures, annoncé le 9 août, comprend un renforcement des efforts de

répression, l'amélioration des performances des forces chargées de l'éradication, une étude sur la possibilité de lancer de nouvelles incitations économiques et l'intégration de la lutte anti-drogue dans nos actions anti-insurrectionnelles dans le sud.

Comme c'est la dernière fois que M. Koenigs intervient devant le Conseil, je voudrais, comme d'autres avant moi, lui témoigner notre sincère reconnaissance pour le travail qu'il a effectué et le dévouement dont il a fait preuve au cours des deux dernières années. Nous lui sommes réellement reconnaissants.

Enfin, je m'associe à la déclaration que va prononcer prochainement le Portugal au nom de l'Union européenne.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'exprimer, à l'instar des orateurs qui m'ont précédé, nos remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tom Koenigs, pour son exposé sur l'évolution récente de la situation en Afghanistan.

Depuis la signature de l'Accord de Bonn en 2001, la paix et la stabilité ont commencé à prendre racine en Afghanistan. Des progrès politiques et socioéconomiques notables ont été réalisés dans le pays. Néanmoins, ces réalisations risquent d'être mises à mal par la violence. Les attentats-suicides à la bombe et d'autres attaques violentes sont de plus en plus courants en Afghanistan. L'augmentation du nombre d'attaques violentes dans le pays ces derniers mois a, nous semble-t-il, sapé la confiance dans l'avenir et empêché le Gouvernement et des organismes d'aide humanitaire d'accéder à de nombreux secteurs.

Ma délégation pense qu'il faut d'urgence affronter les problèmes de sécurité pour empêcher l'Afghanistan de sombrer à nouveau dans le conflit. À cet égard, nous reconnaissons l'importance des mesures prises par l'Armée nationale afghane, en collaboration avec la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS), en réponse aux activités des insurgés. Nous jugeons également encourageants les efforts visant à accroître les effectifs de la Police nationale afghane.

Tout en reconnaissant l'importance d'une intégration efficace de la stratégie civile-militaire au sein du plan de sécurité pour l'Afghanistan, l'Indonésie attache beaucoup d'importance au respect de la protection des civils et des principes du droit international humanitaire, à chaque fois que des opérations de sécurité sont menées dans le pays.

L'Indonésie pense également qu'une approche militaire ne peut pas suffire à attaquer les causes profondes de la réémergence de l'insurrection. Nous soulignons par conséquent l'importance d'un dialogue politique et d'une réconciliation ouverts à toutes les factions afghanes. Nous espérons voir de nouveaux progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action Paix, justice et réconciliation. Nous sommes d'avis qu'il importe d'aider chaque Afghan sans exception à se rallier à un nouvel Afghanistan. Il importe de trouver des moyens d'empêcher tous les Afghans de se tourner vers l'insurrection. Il importe aussi de les inclure dans les processus politiques, sociaux et économiques, à tous les niveaux.

Créer un Afghanistan sûr et stable devient de plus en plus difficile avec la présence continue de la narco-économie. La forte augmentation de la production d'opium en 2007 a exacerbé les conditions de sécurité en Afghanistan. Cela pose une grave menace aussi bien à la reconstruction qu'à l'édification nationale dans le pays.

Parce que les acteurs de la narco-économie agissent à travers les frontières, il importe particulièrement d'assurer une coopération entre l'Afghanistan et ses voisins dans des opérations anti-drogue. C'est pourquoi l'Indonésie se félicite de la signature d'un accord trilatéral entre l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan en juin 2007. L'Indonésie pense également que la communauté internationale doit appuyer le plan mis en œuvre par les Afghans eux-mêmes pour s'attaquer à ce problème, en allant au-delà des mesures d'éradication.

À mesure que l'Afghanistan adhère de plus en plus clairement à la démocratie, il reste vital de renforcer les fondements institutionnels de la transition démocratique du pays. Il faut mener des efforts supplémentaires pour que des institutions telles que la Commission de lutte contre la corruption créée par le Président Karzaï produisent des résultats.

La clef d'une démocratie solide en Afghanistan est l'adoption de la loi électorale avant la fin de 2007. L'adoption d'une telle loi par le Gouvernement afghan et l'Assemblée nationale jettera les bases du prochain cycle d'élections présidentielles dans le pays. Ma délégation souligne à cet égard combien il importe de maintenir l'appui et l'assistance de la communauté internationale pour le renforcement des institutions

démocratiques de l'Afghanistan et la formation de nouvelles capacités qui en assureront le fonctionnement.

Un environnement pacifique et stable est essentiel pour permettre à l'Afghanistan de créer des conditions internes durables. Nous nous félicitons, à cet égard, de la volonté résolue de l'Afghanistan de contribuer à la sécurité et la prospérité régionales par des mesures concrètes, notamment l'adhésion à l'Association sud-asiatique de coopération régionale, la tenue de la jirga de paix Afghanistan-Pakistan et la participation du Président Karzaï au sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. L'inauguration d'un pont de transit entre l'Afghanistan et le Tadjikistan en août 2007 a une valeur à la fois symbolique et pratique.

La poursuite de l'engagement de la communauté internationale aux côtés de l'Afghanistan reste cruciale. C'est pourquoi l'Indonésie se félicite de la tenue d'une réunion de haut niveau sur l'Afghanistan à New York le 23 septembre 2007. Ma délégation espère que la réaffirmation de leur appui par les délégations présentes apportera paix et stabilité à l'Afghanistan.

Enfin, je manquerais à mes obligations en ne disant pas quelques mots sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Le rôle de la MANUA voit son importance s'accroître avec l'augmentation des problèmes que rencontrent les efforts en faveur de la sécurité et de la reconstruction de l'Afghanistan. Parce que le rôle de la Mission a été renforcé par la résolution 1746 (2007), il nous semble urgent de veiller à ce que la MANUA et d'autres acteurs internationaux présents en Afghanistan disposent du mandat et des ressources nécessaires pour s'acquitter des tâches requises et pour faire évoluer le développement du pays dans une direction favorable. Ma délégation tient à réaffirmer qu'elle appuie sans réserves la MANUA et son action en Afghanistan.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier M. Koenigs de son exposé sur la situation en Afghanistan et de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général.

Il est absolument patent que, durant la période écoulée depuis le renversement du régime des Taliban, le pays a su parvenir, avec l'aide de la communauté internationale, à certains succès dans le domaine de l'édification de l'État. Les évaluations pertinentes ont été faites par les participants à la conférence de haut niveau sur le problème afghan, qui a eu lieu à New York en septembre.

Toutefois, dans le même temps, la situation qui règne en Afghanistan demeure instable et, dans un certain nombre de domaines, elle est également tendue. Cela est principalement lié à la recrudescence continue des activités terroristes par les Taliban, les partisans d'Al-Qaida et d'autres extrémistes, ainsi que du fait qu'on ne parvienne pas à régler des problèmes socioéconomiques clefs.

Le fait que les extrémistes contrôlent dans la pratique un nombre substantiel de régions, et que des structures parallèles du pouvoir y soient établies est particulièrement préoccupant. En outre, les dirigeants des Taliban continuent de promouvoir une vision radicale du monde, incompatible avec les objectifs du développement de la démocratie, préconisant la poursuite de la violence en Afghanistan.

Dans ces conditions, il importe de poursuivre la politique qui consiste à isoler les principaux dirigeants extrémistes, en premier lieu ceux qui figurent sur des listes de personnes passibles de sanctions dressées par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999), tout en réservant aux hommes de rang des Taliban, qui ne sont pas stigmatisés pour avoir commis des crimes de guerre, la possibilité d'un retour à une vie pacifique. C'est précisément ce type de politique que la Mission de l'ONU doit suivre dans l'accomplissement de son mandat.

Les activités subversives d'extrémistes et de terroristes sont alimentées par d'importantes sources de financement, dont la principale demeure le trafic de drogues. La forte augmentation de la production illégale de stupéfiants constitue une source de préoccupation. Il est nécessaire d'intensifier les efforts de lutte contre les stupéfiants, aussi bien sur le territoire afghan que dans les pays qui l'entourent, en créant une ceinture de sécurité financière et de lutte contre les drogues, système dans lequel l'ONU jouerait le rôle de coordonnateur et auquel participeraient les pays voisins.

Il importe de mieux utiliser le potentiel qu'offrent les organisations régionales qui se sont avéré efficaces en la matière, notamment l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) et l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous estimons que, pour combattre le trafic de drogues en Afghanistan, il serait utile d'établir une coopération constructive entre l'OTSC et l'OTAN. Le succès du projet pilote du

Conseil OTAN-Russie, entrepris au Centre russe de Domodedovo, sur la formation d'officiers pour la brigade antistupéfiants en Afghanistan et dans les pays d'Asie centrale en est la preuve.

La réunion au sommet tenue récemment par l'Organisation de Shanghai pour la coopération à Bichkek a réaffirmé le vaste potentiel dont dispose cette organisation pour exécuter des programmes visant à stabiliser l'Afghanistan, notamment dans les domaines de la lutte antiterroriste et antidrogue. Les possibilités offertes par cette organisation sont considérables pour mener à bien les initiatives de maintien de la paix, comme l'a démontré l'adoption de la proposition de la Russie de tenir une conférence régionale sur l'Afghanistan sous les auspices de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

Il demeure primordial de réaliser pleinement les objectifs énoncés dans l'Accord de Londres. Il est aussi crucial, pour consolider les bases d'une paix intérieure en Afghanistan, de maintenir l'équilibre actuel entre les ethnies, dans les différents organes étatiques et l'administration. Il appartient aux Afghans eux-mêmes de rechercher des solutions de compromis dans ce domaine, sans pression extérieure.

Les mesures militaires ne sauraient, à elles seules, régler les difficultés de l'Afghanistan. Il faut à l'heure actuelle, mettre l'accent sur la relance, sous les auspices de l'ONU, de l'économie afghane, qui a été pratiquement détruite. Le Conseil commun de coordination et de suivi joue à cet égard un rôle utile. La Russie travaille activement dans ce sens, en contribuant à la mise en œuvre d'un certain nombre de projets visant à reconstruire les infrastructures d'énergie et de transport en Afghanistan. Nous avons également contribué à la stabilisation de la situation économique dans le pays en passant un accord sur le règlement de la dette de l'Afghanistan auprès de la Russie, signé récemment à Moscou.

M. Spatafora (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration qui sera prononcée sous peu par le Représentant permanent du Portugal au nom de l'Union européenne (UE). Je me contenterai par conséquent de faire quelques observations au nom de mon pays.

Je voudrais commencer par remercier sincèrement M. Koenigs, non seulement de son exposé instructif, mais aussi, de manière plus générale, de la direction éclairée qu'il apporte à la présence onusienne en Afghanistan. Depuis sa nomination il y a près de deux ans, M. Koenigs est parvenu à parler, avec sagesse et autorité, à chaque occasion, au nom du Conseil de sécurité et de l'ensemble de la communauté internationale. Il est essentiel que nous demeurions unis dans notre appui au peuple afghan, derrière l'ONU qui doit jouer un rôle impartial et central. Sans la légitimité offerte par cette Organisation, nous ne pourrions tout simplement pas maintenir notre détermination. Nos objectifs communs, qui sont au cœur des principes sur lesquels cette Organisation est fondée, donne de la grandeur au sacrifice quotidien consenti par le personnel militaire et les civils, qu'ils soient Afghans ou étrangers. Nous témoignons notre solidarité à toutes les victimes de la violence insensée dont l'Afghanistan est victime, violence qui n'a pas épargné des ressortissants italiens.

La réunion de haut niveau qui s'est tenue il y a trois semaines dans ce bâtiment a été une occasion unique de dresser le bilan des progrès réalisés en Afghanistan et de réaffirmer notre volonté résolue et commune de relever les défis qui subsistent, en aidant le peuple afghan à édifier un pays de paix, démocratique et prospère. Le rapport (S/2007/555) dont nous sommes saisis, de même que l'exposé du Représentant spécial qui l'a complété, nous rappellent avec une franchise remarquable l'ampleur de ces difficultés.

Comme notre Ministre des affaires étrangères l'a souligné lors de la réunion de haut niveau, la coordination constitue le maître mot et la seule recette de succès dans un scénario aussi complexe. Cela signifie qu'il faut assurer la coordination entre les donateurs, entre la communauté des donateurs et les autorités afghanes, entre le gouvernement et les forces de sécurité internationales et entre les composantes de nos efforts, qu'il s'agisse des composantes politiques, militaires ou de développement économique. On pourrait allonger encore cette liste. Parfois, nous ne parvenons pas à atteindre nos objectifs uniquement parce que nous manquons de mécanismes de coordination ou parce que ceux-ci ne sont pas utilisés à bon escient. C'est la raison pour laquelle le cadre du Pacte pour l'Afghanistan et le Conseil commun de coordination et de suivi sont des outils essentiels et doivent être encore renforcés, notamment en recueillant l'avis, si nécessaire, de l'échelon politique.

Dans le rapport du Secrétaire général, des arguments incontestables sont mis en avant pour plaider en faveur d'une nouvelles stratégie politique et militaire intégrée. Dans nos résolutions, nous avons

demandé à maintes reprises que l'on mette en place une synergie accrue entre la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (UNAMA) et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et entre elles et le Gouvernement afghan. Ces appels doivent se traduire par des mesures concrètes pour que nos efforts, tant militaires que politiques ou en matière de reconstruction, améliorent la vie du peuple afghan plutôt que l'inverse, et pour qu'ils incitent l'opinion publique à faire davantage confiance aux autorités légitimes afghanes. Comme le Secrétaire général, nous estimons que toutes nos actions, à ce moment crucial, doivent avoir pour objectif de renforcer la confiance et être menées en étroite coordination avec le Gouvernement afghan. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre la confiance du peuple afghan.

Dans ce contexte, nous sommes persuadés que les efforts que nous réalisons pour éviter le mécontentement populaire seront renforcés par la volonté renouvelée de l'Afghanistan d'améliorer la gouvernance, l'état de droit, en particulier à l'échelon local, et d'encourager la réconciliation nationale dans le respect de la Constitution afghane. De telles mesures sont d'autant plus urgentes que les élections de 2009 s'approchent.

Là encore, l'ONU peut jouer un rôle crucial, sur la base du mandat de plus en plus ciblé de la MANUA, établi par la résolution 1746 (2007). Aussi est-il essentiel d'appuyer les propositions formulées par le Secrétaire général dans son rapport concernant le personnel international de la MANUA. Nous sommes d'avis que les États Membres pourraient difficilement faire un meilleur investissement. Une fois encore, qu'il me soit permis de souligner qu'à notre sens, la MANUA doit recevoir tout le soutien politique et toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de son complexe mandat dans des conditions difficiles.

Le représentant du Portugal, qui prendra la parole au nom de la présidence de l'Union européenne, évoquera plus avant les progrès accomplis dans deux domaines, selon nous, fondamentaux pour la viabilité de nos efforts, à savoir la création de forces de sécurité afghanes professionnelles et fonctionnant bien et le développement d'un environnement propice à la sécurité régionale. Je me contenterai d'ajouter que l'Italie n'épargnera aucun effort pour encourager de nouveaux progrès dans ces domaines. À titre d'exemple, nous sommes en train d'examiner favorablement la demande afghane de soutenir l'organisation à Herat, ce mois-ci, d'une conférence ministérielle de l'Organisation de coopération économique. De manière plus générale, nous rendons hommage à tous les acteurs qui contribuent aux efforts déployés. Nous sommes fiers que, par l'intermédiaire de sa Mission de police, l'Union européenne participe activement au processus de réforme de la police.

Je voudrais terminer en faisant part à nos amis afghans du fait que nous regrettons l'interruption soudaine, il y a quelques jours, du moratoire de facto sur les exécutions en Afghanistan. Notre opposition totale à la peine de mort est bien connue et elle n'est nullement affectée par le fait que des ressortissants italiens comptent parmi les victimes des crimes pour lesquels l'une des personnes exécutées a été condamnée. Un moratoire est particulièrement important, dans le cas présent, où il faut encore réaliser des progrès dans la réforme des services de police et du secteur judiciaire.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour redire que l'Italie demeure pleinement déterminée à aider les autorités afghanes à édifier un système de justice professionnel, responsable et efficace, satisfaisant aux plus hautes normes internationales. Je me félicite d'annoncer que nous travaillons énergiquement, avec nos partenaires afghans et internationaux, à garantir que soient pleinement et rapidement mises en œuvre les conclusions fructueuses de la Conférence de Rome sur l'état de droit en Afghanistan, qui s'est tenue en juillet dernier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Ghana.

Nous voudrions remercier le Représentant spécial de son évaluation complète et approfondie de la situation actuelle en Afghanistan. Nous souhaitons à nouveau saluer les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), des donateurs bilatéraux et de tous ceux qui travaillent avec le Gouvernement afghan pour stabiliser le pays et améliorer les conditions de vie de la population. Dans ce contexte, nous nous félicitons des progrès réguliers accomplis sur la voie du relèvement économique et du développement des infrastructures, ainsi que de la réforme de secteurs clefs, tels l'ordre public, le pouvoir judiciaire, l'éducation, la santé et l'administration locale. Grâce à ses dirigeants déterminés à faire changer les choses et à l'appui soutenu et bien coordonné de la communauté internationale, le peuple

afghan sera en mesure de concrétiser ses aspirations démocratiques et culturelles au sein d'un État moderne.

Dans le même temps, nous reconnaissons qu'il est actuellement confronté à de formidables défis du fait de la faiblesse des institutions de gouvernance et de la violence et de l'anarchie omniprésentes causées par les mouvements d'insurrection, en particulier dans le sud et l'est du pays. À cet égard, le rapport du Secrétaire général (S/2007/555) contient une série de recommandations concrètes qui, selon ma délégation, méritent d'être examinées attentivement. Bien que le soutien de la communauté internationale soit crucial, il est tout aussi indispensable que les dirigeants afghans tirent parti de toutes les chances qui s'offrent à eux de renforcer l'état de droit, de promouvoir les droits de l'homme et d'atténuer la crise humanitaire, ce qui leur permettra de consolider l'intégrité de l'État.

Nous estimons, nous aussi, que le Gouvernement afghan doit faire preuve d'une grande fermeté et purger les forces de sécurité et de police ainsi que les services judiciaires des éléments dont les activités visent à saper la confiance populaire dans le Gouvernement. Ma délégation juge extrêmement préoccupante la découverte que certains agents des services de police, ainsi que des hommes politiques et des représentants des pouvoirs publics s'entendraient avec les narcotrafiquants pour faire obstruction à la justice, promouvant ainsi l'impunité. L'Afghanistan risque de tomber dans un cercle vicieux dans lequel les institutions de l'État précisément chargées de combattre et d'éliminer la criminalité assureraient l'existence d'un environnement permettant au crime de prospérer. Si on continue de l'ignorer, cette évolution pourrait annuler les gains réalisés par l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) et la FIAS et freiner la progression de la stabilisation dans les autres régions du pays.

En outre, la situation difficile en matière de sécurité favorise la multiplication des violations des droits de l'homme, y compris les violences contre les femmes détenues, sans oublier qu'elle prive de secours humanitaire des segments entiers de la population qui en ont pourtant grand besoin. Comme le rapport du Secrétaire général le souligne, le problème du secteur de la sécurité dépasse la question du renforcement des capacités et du manque de personnel, il permet aussi de mesurer la vigueur de la détermination des dirigeants à combattre les forces qui profitent le plus d'un climat de violence et d'anarchie.

Compte tenu de ce qui précède, la nette amélioration des relations entre l'Afghanistan et ses voisins immédiats, en particulier l'Inde et le Pakistan, constitue une évolution positive qui pourrait permettre de changer, en mieux, la dynamique sécuritaire dans le pays, et en fait dans l'ensemble de la région. Nous exhortons le Gouvernement afghan à accélérer la réforme du secteur de la sécurité, de manière à tirer pleinement parti du nouvel élan que connaît la coopération avec ses voisins.

Bien que ma délégation ait pleinement conscience des contraintes qui pèsent sur le Gouvernement, nous sommes préoccupés malgré tout de voir que le *statu quo* actuel a des répercussions bien au-delà du pays. Dans ces conditions, nous pensons qu'un effort conscient est nécessaire dans la prochaine phase de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan, de manière à donner à la société civile les moyens de compléter les efforts du Gouvernement et de la communauté internationale. Un rôle accru de la MANUA, associé à de nouvelles ressources humaines et matérielles, représenterait un pas dans la bonne direction.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Afghanistan, auquel je donne la parole.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois d'octobre. Je tiens également à vous remercier d'avoir convoqué, aujourd'hui, cette importante séance. Nous sommes reconnaissons à M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé détaillé. Je voudrais aussi transmettre les remerciements de ma délégation au Secrétaire général pour son récent rapport sur l'Afghanistan (S/2007/555), qui nous donne un aperçu complet de la situation générale dans le pays.

Il y a moins d'un mois, nous étions réunis pour une réunion extraordinaire de haut niveau sur l'Afghanistan, réunion organisée conjointement par le Secrétaire général et le Président Karzaï et qui s'est déroulée juste avant le lancement du débat général de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Cette réunion, qui a rassemblé les ministres des affaires étrangères et les hauts responsables des 22 États Membres du Conseil commun de coordination et de

suivi, ainsi que des représentants du Pacte pour l'Afghanistan et de diverses organisations internationales, a été à nouveau l'occasion d'évaluer les moyens de renforcer la coordination des efforts internationaux afin de consolider la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan. Nous nous félicitons des conclusions de cette réunion, qui ont attesté que la grande majorité des États Membres s'accordent sur la nécessité de maintenir l'Afghanistan au rang des principales priorités de la communauté internationale et de l'ONU. Nous nous félicitons également que tous les participants aient, de manière unanime, réaffirmé qu'il fallait encore améliorer la coordination stratégique dans quatre domaines clefs, à savoir la sécurité, la lutte contre les stupéfiants, la coopération régionale et la gouvernance. Une telle coordination sera déterminante pour concrétiser la vision d'un Afghanistan pacifique et stable.

Des avancées importantes ont été enregistrées en Afghanistan depuis la signature de l'Accord de Bonn, il y a six ans. Grâce à l'appui du Conseil et à d'autres partenaires de la communauté internationale, l'Afghanistan ne sert plus de base aux terroristes internationaux. Au contraire, il est en première ligne des pays ayant uni leurs efforts pour lutter contre le terrorisme. Nous avons regagné notre place légitime parmi les membres responsables de la communauté internationale. Nous continuons de faire des progrès réguliers dans la consolidation de nos institutions démocratiques.

Dans le même temps, nous ne devrions pas perdre de vue le fait que des défis gigantesques continuent de barrer la voie à un Afghanistan stable et prospère. C'est pourquoi nous continuons de centrer en toute priorité nos efforts sur la lutte contre le terrorisme, l'amélioration de la sécurité, le renforcement de l'état de droit et de la gouvernance, l'accélération du processus de reconstruction et l'élimination de la menace que représentent les stupéfiants.

Le terrorisme est le principal obstacle auquel nous sommes confrontés. Les événements de ces deux dernières semaines illustrent parfaitement la campagne de déstabilisation actuellement menée par les ennemis de la paix en Afghanistan. Dans un dernier sursaut de cruauté, les terroristes ont commis des attentats-suicides à la bombe dans la ville frontalière de Spin Buldak et dans la capitale afghane, prenant pour cible des civils ainsi que des membres de l'Armée et de la Police nationales. Au moins 80 civils ont perdu la vie dans les attentats-suicides de septembre. Ce carnage est venu douloureusement rappeler les problèmes à surmonter par le peuple afghan pour vivre dans la paix et la sécurité. À cela s'ajoutent d'autres types d'attaques : l'utilisation de plus en plus fréquente d'engins explosifs sophistiqués, les enlèvements et les actes d'intimidation, ainsi que les attaques quotidiennes dirigées contre les écoles, les centres de santé, les responsables gouvernementaux et les agents humanitaires. De plus, les terroristes appliquent la tactique barbare qui consiste à utiliser des boucliers humains dans les opérations antiterroristes et s'avère la principale cause des morts civiles.

Je tiens à réaffirmer ici que ces actes odieux n'entameront en rien notre volonté d'atteindre les buts fixés. C'est la raison pour laquelle nos forces de sécurité continueront de servir dans des conditions extrêmement difficiles, aux côtés des forces de nos partenaires internationaux, pour renforcer la sécurité dans l'ensemble du pays et juguler l'explosion de la violence.

Ces derniers mois, nous avons réalisé des progrès considérables s'agissant d'affaiblir les structures de commandement et de conduite opérationnelle des réseaux terroristes installés en Afghanistan. Les opérations de combat conjointement menées par les forces afghanes et internationales ont conduit à la capture et à l'élimination d'un nombre record de chefs des Taliban et de mouvements extrémistes. En témoignent les morts des mollahs Osmani et Dahdullah au début de l'année, qui ne sont que l'un des nombreux exemples de victoires remportées dans la guerre contre le terrorisme. Nous restons toutefois préoccupés par la participation accrue d'éléments extrémistes étrangers dans la campagne visant à terroriser notre population.

Nous avons également pris des mesures pour renforcer le régime des sanctions contre les terroristes, conformément à la résolution 1267 (1999). Pas plus tard que le mois dernier, Sayeedur Rahman Haqani, cerveau de nombreux attentats-suicides à la bombe commis dans différents endroits du pays, a été ajouté à la liste récapitulative du Comité 1267, à la demande du Gouvernement afghan.

L'amélioration des conditions de sécurité dans l'ensemble de l'Afghanistan dépend d'une diversité de facteurs. Pour gagner la guerre contre le terrorisme, il est vital que nous disposions d'une armée et d'une police nationales qui soient performantes et pleinement opérationnelles. Malgré l'avancée notable de la réforme des institutions et l'augmentation des effectifs

de notre armée et de notre police, nous demandons que l'aide soit maintenue afin d'accélérer la formation et la consolidation de nos forces de sécurité.

Il est désormais évident que l'on ne pourra venir à bout du terrorisme et améliorer la sécurité en Afghanistan par la seule force militaire. Si la campagne militaire reste un important pilier de la lutte contre le terrorisme, nous n'en devons pas moins redoubler d'efforts dans la mise en œuvre d'une vaste stratégie destinée à installer la sécurité et la stabilité sur le long terme. Nous devons nous attacher davantage à fournir les services de base et à créer des possibilités d'emplois grâce à de vastes projets de reconstruction et de développement, de manière à apporter de véritables changements dans la vie de nos citoyens. Ce faisant, nous empêcherons que les éléments subversifs ne s'attirent les sympathies locales. À ce sujet, nous engageons instamment nos partenaires internationaux à mieux coordonner les opérations antiterroristes avec les forces de sécurité afghanes afin d'empêcher que des civils ne périssent dans ces opérations. Toutes les mesures nécessaires doivent être mises en œuvre pour que les civils ne pâtissent pas des hostilités armées.

Il faut également faire davantage pour lutter contre le terrorisme aux plans régional et international. La présence d'infrastructures terroristes en dehors du territoire afghan est une source de préoccupation constante pour l'Afghanistan et l'ensemble de la région. Dans la version écrite de son discours à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, le Président Karzaï a souligné

> « que nous sommes l'une des principales victimes du terrorisme et que l'Afghanistan n'a jamais été un berceau du terrorisme. Par conséquent, on ne viendra à bout de cette menace qu'en la traitant dans ses dimensions régionale et internationale. Conformément aux convictions que nous avons exprimées par le passé, nous restons persuadés qu'en tolérant la présence de sanctuaires et d'installations terroristes on ne fait qu'étendre la portée du terrorisme. »

Dans le cadre de ses efforts en faveur de la stabilité sur le long terme, l'Afghanistan continue de privilégier la réconciliation afin de dissuader les Taliban non terroristes de se livrer à des activités subversives et de les inciter à s'associer à l'édification d'un Afghanistan prospère. Ces mesures, mises en œuvre dans le cadre des efforts de réconciliation nationale, ont été bien accueillies par notre population. Nous travaillons d'ailleurs avec le Comité 1267 à la mise à jour de la liste récapitulative afin d'en améliorer la qualité.

La coopération régionale est indispensable pour le succès de notre action en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Nos voisins reconnaissent de plus en plus qu'un Afghanistan pacifique et stable est primordial pour la sécurité et la prospérité de tous les pays de la région. Cette année, nous avons tout mis en œuvre pour resserrer les liens avec nos voisins et le reste de la région dans les domaines de la sécurité, du commerce, des investissements, de la coopération frontalière et de la lutte contre les stupéfiants. La tenue de la sixième réunion de l'Organe mixte de coordination, à Kaboul, le 3 octobre, a été décisive.

Sachant qu'il fut autrefois un pont entre les cultures, les pays et les civilisations, il y a tout lieu de penser que, lentement mais sûrement, l'Afghanistan retrouvera un rôle moteur dans la promotion des échanges et du développement de la région. J'ai d'ailleurs le plaisir d'annoncer que nous nous apprêtons à accueillir à Hérat, le 19 octobre prochain, les Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de coopération économique. Il s'agira de la première réunion internationale qui se tiendra dans l'une des provinces historiques de l'Afghanistan.

La jirga de paix Afghanistan-Pakistan qui s'est déroulée il y a un mois n'est que la dernière des nombreuses initiatives prises par l'Afghanistan pour resserrer la coopération entre les deux pays et lutter de concert contre le terrorisme en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. Nous avons toutes les raisons de penser que cette réunion donnera les résultats escomptés. Nous attendons avec grand intérêt la deuxième partie de la jirga, qui aura lieu prochainement au Pakistan.

L'autre problème de taille est celui de la drogue. La raison pour laquelle il demeure une source de préoccupations pour l'Afghanistan et la communauté internationale tient à la conjugaison de plusieurs facteurs. Il est désormais évident que l'Afghanistan ne parviendra pas à lui seul à extirper le fléau de la drogue de sa société et de la région. Pour véritablement progresser sur cette voie, il faut que les pays de transit et de consommation agissent d'une manière plus vigoureuse. De même, ils doivent s'employer davantage à rompre le lien entre, d'une part, la

production et le trafic de drogues illicites et, d'autre part, le financement des activités terroristes.

En adoptant le Pacte pour l'Afghanistan, nous sommes entrés dans une deuxième phase de coopération avec nos partenaires internationaux, celle de la consolidation des acquis. À présent qu'une étape décisive a été franchie vers l'installation de la stabilité et de la prospérité en Afghanistan, il faut désormais se concentrer sur la mise en œuvre du Pacte. Des mesures supplémentaires s'imposent si nous voulons atteindre les objectifs fixés dans le Pacte conformément au calendrier prévu.

Nous reconnaissons d'ailleurs qu'il faut redoubler d'efforts pour accroître l'efficacité de l'aide au développement, améliorer son utilisation et rendre des comptes en la matière. Tout en exprimant notre gratitude à nos partenaires internationaux pour l'aide fournie à l'Afghanistan, nous attirons l'attention sur la nécessité de tenir les engagements pris en temps voulu. La réalisation de nos objectifs de développement exige également une augmentation de l'aide financière.

Si nous voulons parvenir à des résultats tangibles dans les domaines clefs du Pacte, nous devons assurer une plus grande coordination de l'aide internationale à l'Afghanistan. Nous demandons à nos partenaires internationaux d'accroître leur coordination et leur coopération entre eux et avec le Gouvernement afghan, dans l'espoir que cette coordination renforcée aboutira à une évaluation, une approche et une action plus homogènes. À cet égard, nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour son attachement continu à la mise en œuvre d'une coordination effective des efforts de la communauté internationale avec l'Afghanistan.

Nous remercions également le Conseil d'avoir adopté la résolution 1776 (2007), qui proroge le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) d'une année supplémentaire. À cet égard, permettez-moi d'exprimer notre gratitude à tous les pays qui se sont engagés à fournir des contingents et des ressources à la FIAS afin de consolider la paix et la stabilité en Afghanistan.

L'Afghanistan apprécie au plus haut point le rôle continu de l'ONU et les efforts consentis pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Nous nous félicitons de l'élargissement de la présence de la MANUA à d'autres régions du pays, signe manifeste des efforts faits par l'ONU pour s'établir dans diverses parties du pays. Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer la reconnaissance de ma délégation au Secrétaire général pour son engagement et son attachement personnels à l'amélioration de la situation en Afghanistan, comme l'a montré la visite qu'il a effectuée à Kaboul au mois de juin et l'initiative qu'il a prise de convoquer une réunion de haut niveau sur l'Afghanistan le 23 septembre.

Je voudrais exprimer la reconnaissance de mon pays à nos partenaires internationaux pour leur engagement continu en faveur de l'Afghanistan. Nous continuons d'avoir bon espoir qu'ensemble, nous nous acquitterons de nos engagements, nous réaliserons notre vision commune d'un Afghanistan pacifique, démocratique et prospère.

En conclusion, je voudrais rendre un hommage particulier à M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses futures entreprises.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur sur ma liste est le représentant du Portugal. Je lui donne la parole.

M. Salgueiro (Portugal) (*parle en anglais*) : Dans un souci d'efficacité et pour gagner du temps, j'abrègerai ma présente déclaration. Le texte complet a été distribué.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays candidats (Turquie, Croatie, et ex-République yougoslave de Macédoine), les pays du processus de stabilisation et d'association européennes et candidats potentiels (Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, Albanie, et aussi Ukraine, République de Moldova, Géorgie et Arménie) s'associent à cette déclaration.

Grâce à l'aide de la communauté internationale, l'Afghanistan a réalisé ces dernières années des progrès considérables, ce qu'a également confirmé la réunion de haut niveau tenue à l'ONU le 23 septembre. Mais il reste encore de sérieuses difficultés qui menacent de saper ce qui a été accompli à ce jour.

Nous partageons la préoccupation du Secrétaire général face aux nombreuses questions qui posent à la sécurité et à la stabilité à court et à long termes de l'Afghanistan des problèmes qui n'ont pas encore été réglés. Dans des rapports antérieurs qu'il a présentés au Conseil, le Secrétaire général s'est déclaré préoccupé par le phénomène croissant de la violence et des défis lancés à l'autorité de l'État.

Nous reconnaissons le rôle central que joue l'ONU dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan en dirigeant les efforts de la communauté internationale et ce faisant, en aidant l'Afghanistan à ne pas faire face seul aux nombreuses difficultés actuelles. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'adoption par le Conseil de sécurité, le 19 septembre, de la résolution 1776 (2007), qui renouvelle le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et de la résolution 1746 (2007), en date du 23 mars 2007, qui a prorogé le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous aimerions saisir la présente occasion pour saluer la MANUA sous la direction excellente du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tom Koenigs.

La Force internationale d'assistance à la sécurité, placée sous l'autorité de l'OTAN depuis août 2003, a joué un rôle crucial dans l'amélioration de la sécurité, d'abord à Kaboul, puis par le biais de son programme d'expansion progressive, dans le nord, l'ouest, le sud et l'est du pays. En conséquence, nous reconnaissons qu'il importe d'améliorer la fonctionnalité effective, le professionnalisme et la responsabilisation du secteur de la sécurité afghan afin de trouver des solutions à long terme au problème de la sécurité en Afghanistan.

L'Union européenne a exprimé sa préoccupation face à l'intensification de l'insurrection dirigée par les Taliban. Ces derniers et d'autres groupes d'insurgés continuent d'empêcher l'instauration d'une sécurité totale dans un certain nombre de régions, tandis que les taux d'incidents violents dus aux insurgés et au terrorisme dépassent ceux de 2006 et que les gangs de criminels et de trafiquants de stupéfiants continuent de s'étendre. Nous sommes très préoccupés par l'augmentation de la culture du pavot de 17 % et de l'augmentation potentielle de la production d'opium de 34 %. L'accroissement sans précédent de la production d'opium en 2007 fait peser une menace sérieuse sur la reconstruction de l'Afghanistan et sur l'édification de la nation.

Dans ce contexte, il est essentiel que l'Afghanistan dispose d'une force de police viable. Nous, à l'Union européenne, avons intensifié les efforts dans ce sens par le biais de la Mission de police de l'Union européenne (EUPOL) en juin dernier. Cette mission s'efforce de mettre en place une force de police afghane qui respecte les droits de l'homme et fonctionne dans le cadre de l'état de droit. En outre, la mission examine des questions relatives à la réforme de la police aux niveaux central, régional et provincial, en étroite coordination avec ses partenaires.

Parallèlement, nous ne devons pas négliger le fait que des mesures importantes ont été prises. Au niveau régional, l'Union européenne prend note avec satisfaction qu'un meilleur climat de coopération a commencé à s'instaurer dans les relations afghano-pakistanaises, ces deux pays ayant pris conscience du fait que le terrorisme était un défi commun. C'est pourquoi nous saluons la Jirga de la paix qui s'est déroulée à Kaboul entre les Présidents Karzaï et Musharraf en août 2007, ainsi que la déclaration conjointe publiée à son issue. La paix, la sécurité et la stabilité en Afghanistan ne seront pas possibles sans l'appui positif des pays de la région.

Il faut également que l'Afghanistan soit attaché à la notion de bonne gouvernance. Ce n'est qu'en nommant des responsables gouvernementaux qualifiés et dont le bilan en matière de droits de l'homme est positif, en dotant les autorités provinciales de capacités suffisantes et en mettant en œuvre la feuille de route contre la corruption qu'il sera possible de mettre en place une administration légitime et efficace. L'adoption de ces mesures est d'autant plus urgente que nous approchons des élections de 2009.

C'est avec un profond regret que l'Union européenne a appris l'exécution récente de 15 personnes. L'Union européenne est opposée à la peine de mort dans tous les cas. Nous exhortons le Gouvernement afghan à réinstaurer le moratoire sur la peine capitale dans l'optique de son abolition.

Enfin, nous soulignons l'importance pour le Gouvernement afghan et l'Assemblée nationale d'adopter de toute urgence la loi électorale d'ici la fin de 2007, car elle est indispensable à la préparation des élections présidentielles qui auront lieu en 2009.

En conclusion, je tiens à souligner que l'Union européenne demeure attachée à la reconstruction à long terme de l'Afghanistan. Nous continuons d'appuyer le Pacte pour l'Afghanistan que nous considérons comme le cadre principal de la reconstruction et de la stabilisation futures du pays jusqu'à 2010. C'est pourquoi nous nous engageons à continuer d'œuvrer avec le Gouvernement afghan, l'ONU et d'autres partenaires internationaux pour construire un Afghanistan prospère, sûr et viable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*) : Le Canada se félicite de cette occasion de pouvoir parler de l'Afghanistan au Conseil de sécurité, car la communauté internationale, y compris le Canada, continue de lui accorder une grande priorité. Nous nous félicitons également du rapport (S/2007/555) présenté en septembre par le Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et de l'exposé très utile que M. Koenigs a prononcé aujourd'hui.

Le Canada a accueilli avec satisfaction les résultats de la réunion de haut niveau sur l'Afghanistan qui a eu lieu à New-York le 23 septembre. La réunion a démontré la vigueur de l'engagement pris par la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan, mais a aussi mis en lumière la nécessité de déployer des efforts supplémentaires dans trois domaines principaux : nécessité d'accorder une attention renouvelée à la Police nationale afghane; meilleure coordination des donateurs; et engagement de plus en plus actif des Afghans eux-mêmes dans les activités de la communauté internationale.

Aujourd'hui, le Gouvernement canadien voudrait mettre en avant les progrès réalisés en Afghanistan au cours de l'année écoulée et faire le point sur les obstacles à surmonter ainsi que sur les nouveaux enjeux auxquels est confrontée la communauté internationale dans ses efforts de reconstruction.

En ce qui concerne les questions de sécurité, le Canada se félicite de l'efficacité croissante avec laquelle l'Armée nationale afghane assure une vie stable aux Afghans. La situation en matière de sécurité demeure bien entendu difficile, mais nous commençons à observer de réels progrès dans des domaines essentiels.

À Kandahar, par exemple, où sont stationnés des soldats canadiens, les Taliban ont été évincés de leurs anciens fiefs, notamment de la ville de Kandahar et du district de Panjwayi. Ceux qui profitent le plus de ces acquis, ce sont les habitants de la province de Kandahar, qui reprennent leur vie en main et créent un meilleur avenir pour leurs enfants et leurs petits-enfants.

Des progrès concrets sont réalisés à l'échelle du pays. À titre d'exemple, 4 000 nouveaux hôpitaux ont été construits depuis 2004; l'accès aux services de santé de base est passé de 9 % en 2004 à 83 % cette année; une superficie de 1,2 milliard de mètres carrés a été déminée depuis 1989; le taux de mortalité infantile a chuté de 22 % depuis 2000, de sorte que 40 000 nouveau-nés afghans survivent désormais à leur première année d'existence; 6 000 kilomètres de routes sont en construction ou remises en état à travers le pays.

Ces chiffres n'ont rien de banal. Chaque enfant afghan vacciné contre la polio aura la chance de vivre une vie plus longue et plus heureuse. Chaque kilomètre de route signifie un meilleur accès aux marchés, aux écoles ou à la famille dans les districts voisins. Chaque mètre de terrain déminé accroît d'autant l'espace où les enfants afghans peuvent jouer au football ou courir librement. Ces réalisations contribuent à concrétiser la vision de l'avenir énoncée dans le Pacte pour l'Afghanistan.

Pour réussir, les efforts internationaux doivent se conjuguer à l'action résolue du Gouvernement afghan. La corruption doit être combattue fermement. La mise en œuvre du groupe de nomination de hauts fonctionnaires, l'un des principaux objectifs du Pacte, démontrerait l'engagement du Gouvernement afghan contre la corruption. Je dois faire remarquer que le Canada demeure résolu à œuvrer de concert avec le Gouvernement afghan pour que le groupe puisse commencer ses activités. Nous continuerons de travailler avec le Gouvernement afghan et nos partenaires de la communauté internationale pour renforcer la primauté du droit, condition essentielle au développement, à une paix et à une stabilité durables.

L'existence de forces de police efficaces est également essentielle au respect de la primauté du droit. À cet égard, le Canada fournit actuellement des formations et contribue au renforcement des infrastructures et à la rémunération des policiers afghans. Le Canada est heureux de pouvoir poursuivre son appui au Gouvernement afghan, notamment pour l'élaboration d'une orientation globale en vue de mettre en place une force de police nationale afghane efficace. Le Canada reste également déterminé à coopérer étroitement avec ses partenaires européens au sein de la Mission de police de l'Union européenne.

Il convient en outre de féliciter le Gouvernement afghan pour ses progrès dans l'élaboration d'une stratégie de réforme du système de justice à l'échelle nationale. Nous sommes heureux d'avoir pu participer à ce processus et attendons avec impatience l'achèvement de cette stratégie sous la direction du Gouvernement afghan.

Le Canada se félicite de la création récente du Ministère indépendant des administrations locales.

Nous souhaitons toujours aider le Gouvernement afghan à renforcer les capacités des institutions de gouvernance infranationales.

Le Gouvernement afghan, qui s'oppose à la légalisation de la production d'opium, a besoin de notre appui. Ce problème est complexe et multiforme. Les progrès constatés récemment dans les provinces du nord et du centre du pays sont encourageants. Mais nous devons redoubler d'effort pour aider le Gouvernement afghan à lutter contre l'industrie des stupéfiants dans le sud. Pour cela, il faut adopter une stratégie globale, notamment renforcer un système judiciaire efficace et fournir des possibilités économiques à long terme. Le Canada reste déterminé à maintenir son appui au Gouvernement afghan dans sa lutte contre le trafic des stupéfiants.

La sécurisation de la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan est d'une importance primordiale. Le Canada se félicite de l'issue favorable de la jirga transfrontalière pour la paix tenue en août. Nous devons tirer parti de l'impulsion donnée par cette jirga.

Le Canada se félicite d'œuvrer avec le Gouvernement afghan, et avec le concours de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et du Groupe des Huit (G-8), à la promotion de la coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan en faveur du renforcement de la sécurité et du développement économique, et d'aider à développer les capacités afghanes en ce qui concerne la gestion de la frontière commune.

(*l'orateur poursuit en français*)

À la lumière de la situation actuelle en Afghanistan, il est clair que nous devons nous pencher simultanément sur la sécurité, le développement et la gouvernance. Il est essentiel que l'ONU et la communauté internationale en tiennent dûment compte, non seulement au bénéfice du peuple afghan, qui mérite un avenir meilleur, mais aussi pour la stabilité et la prospérité mondiales.

L'atteinte de nos objectifs en Afghanistan nécessitera bien sûr des efforts collectifs. Il faudra aussi que tous ceux qui participent à la reconstruction, sous l'égide de la communauté internationale, fassent preuve d'imagination et d'innovation. Sous ce rapport, le Canada souhaite féliciter la MANUA pour ses efforts récents visant à renforcer la collaboration avec l'OTAN, la Banque mondiale et d'autres parties prenantes de la reconstruction. Nous invitons l'ONU et les États Membres à poursuivre la recherche de nouvelles façons d'optimiser les bienfaits de notre action collective en Afghanistan.

Le Canada appuie fermement le travail de la MANUA et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Koenigs. Nous voulons le remercier sincèrement, de même que son équipe pour le travail important qu'ils entreprennent dans des circonstances très difficiles. Le Canada note et appuie fermement la demande adressée par la MANUA en vue d'accroître les effectifs internationaux en 2008, tout particulièrement dans le sud.

Ce mois-ci, le Ministre des affaires étrangères du Canada, dans son allocution à l'Assemblée générale, a proposé la création d'un poste d'envoyé spécial de haut niveau pour l'Afghanistan. Cette idée a été avancée conformément à l'appui et à l'attachement du Canada au rôle de premier plan joué par l'ONU en Afghanistan.

En conclusion, le Canada demeure déterminé à maintenir son appui aux efforts de l'ONU et de la MANUA pour garantir la réussite de la reconstruction en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. De Klerk (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Ma délégation exprime sa reconnaissance de l'occasion qui lui est donnée de prendre la parole à cet important débat et d'ajouter quelques remarques à la déclaration prononcée par le Portugal, qui assume actuellement la présidence de l'Union européenne, concernant l'attachement des Pays-Bas à la paix, à la sécurité et au développement durable en Afghanistan.

Le rapport remarquable et exhaustif du Secrétaire général (S/2007/555) montre la complexité des problèmes auxquels se heurtent l'Afghanistan et la communauté internationale. Grâce à l'appui continu de la communauté internationale, le Gouvernement afghan renforce ses capacités et son efficacité. Des millions de réfugiés sont revenus; des millions d'enfants, y compris des filles, vont maintenant à l'école; et la majorité des Afghans ont accès aux services de santé essentiels. Même s'il reste encore de nombreux défis à relever, il n'y a pas de raison d'être excessivement pessimistes.

Le Conseil souligne à juste titre la synergie entre les objectifs de l'ONU et ceux de la Force

internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). La FIAS s'est établie sur tout le pays et a montré qu'elle pouvait assurer la sécurité essentielle dans les zones de développement afghanes. C'est également ce que les Pays-Bas, avec leurs 1 800 soldats, et l'Australie ont montré en Uruzgan. Dans les provinces troublées du sud, les Taliban subissent une forte pression même si la menace d'attaques asymétriques n'a pas diminué.

La mission de la FIAS est une mission de stabilisation moderne, dans laquelle la sécurité humaine et la création d'un environnement propice à une meilleure gouvernance et au développement socioéconomique sont des composantes fondamentales. Nous acquérons en Afghanistan une expérience précieuse dont nous pourrons tirer profit dans d'autres États fragiles ou en faillite. La FIAS est une force d'assistance qui assure sécurité et stabilité pour permettre au Gouvernement afghan légitime de mener à bien sa mission, en coopération avec les organisations internationales et les autres acteurs du développement civil.

La FIAS n'est pas une entité chargée de la reconstruction. Les Pays-Bas voudraient voir une plus grande complémentarité entre l'ONU, l'OTAN et l'Union européenne. Nous sommes très heureux que l'Union européenne ait mis sur pied une mission de police en Afghanistan. Nous continuerons d'encourager la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à ouvrir, en priorité, des bureaux dans toutes les provinces du sud. Nous pensons que l'ensemble des organismes de l'ONU doit manifester un engagement plus fort dans le domaine civil.

Nous sommes tous en Afghanistan parce que nous avons un intérêt très clair à y être en matière de sécurité et du fait de notre responsabilité vis-à-vis du peuple afghan. Mais ce ne sont pas les seules raisons. L'Afghanistan est l'une des nations les plus pauvres du monde. En investissant dans le développement de l'Afghanistan, la communauté internationale œuvre à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans l'un des environnements les plus difficiles qui soient.

La situation en matière de sécurité et le manque de capacités du côté du gouvernement et des organisations non gouvernementales entravent les plans et programmes de développement. Nous devons accorder une attention immédiate au renforcement des capacités. Les capacités ne peuvent être renforcées que grâce à des programmes nationaux afghans. Nous demandons au Gouvernement national de favoriser activement la mise en œuvre de programmes nationaux dans les provinces, y compris les provinces difficiles telles que l'Uruzgan.

Le défi urgent à l'heure actuelle consiste à assurer une meilleure gouvernance au peuple afghan, notamment dans les provinces les plus éloignées. À l'heure actuelle, nous devrions axer en priorité nos efforts sur le mécontentement croissant de la population afghane. Les gens deviennent impatients; ils veulent avoir un gouvernement central et des gouvernements provinciaux qui leur dispensent les services de base qui leur ont été promis depuis 2002.

Je voudrais maintenant dire un mot des efforts déployés dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants. C'est un domaine où convergent nombre des problèmes qui troublent l'Afghanistan : un manque de gouvernance effective, la corruption, l'influence des potentats locaux et des insurgés. Il n'y a pas de solutions simples. Nous devons faire montre de patience et nous engager à long terme à réduire la pauvreté et, en particulier, à assurer le développement rural. Seule une approche intégrée peut nous aider.

La stratégie afghane de lutte contre les stupéfiants comporte tous les éléments nécessaires. Nous devons insister pour qu'elle soit appliquée correctement. Notre expérience en Uruzgan nous a enseigné que, même si l'élimination fait partie intégrante de cette stratégie, elle ne doit pas être réalisée seule; elle doit être précédée de solutions de rechange viables. Et même si l'élimination de la culture du pavot peut représenter une option, nous ne pensons pas que la pulvérisation en soit une; nous pensons qu'elle est réalisée à l'aveuglette et qu'elle entraîne trop de risques pour la santé.

Je voudrais enfin dire quelques mots sur notre capacité à garder le cap. Les Pays-Bas sont convaincus que la communauté internationale doit s'engager à long terme à l'égard de l'Afghanistan. Nous avons maintenu une présence militaire en Bosnie pendant 15 ans. La solidarité internationale, notre propre sécurité nationale et l'obligation morale que nous avons à l'égard du peuple afghan exigent une présence multilatérale continue en Afghanistan. Le débat en cours aux Pays-Bas quant à la prolongation de notre présence en Uruzgan n'est toutefois pas clos. Dans ce contexte, les Pays-Bas demandent aux États Membres de l'ONU de fournir du personnel, de l'équipement et d'autres

ressources à la FIAS, notamment en vue d'un déploiement dans les provinces troublées du sud.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Japon, à qui je donne la parole.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie vivement, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Je m'associe aux orateurs précédents pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Koenigs, de son exposé complet et riche d'informations.

Depuis le dernier débat sur cette question, qui s'est tenu en mars dernier (voir S/PV.5641) au Conseil de sécurité, nous avons constaté certains progrès encourageants en Afghanistan. Dans le domaine du développement économique, des données positives ont été communiquées et l'on met actuellement au point la Stratégie de développement national de l'Afghanistan. Les initiatives régionales, notamment la tenue de la jirga consacrée à la paix en août, ont contribué au processus d'établissement de la paix et de la sécurité dans la région.

Malgré ces signes positifs de progrès, les difficultés auxquelles se heurte l'Afghanistan n'en demeurent pas moins énormes, et les problèmes liés à la sécurité, aux stupéfiants et à la corruption ne sont pas encore surmontés. Il est essentiel que la communauté internationale déploie des efforts soutenus et coordonnés. Je saisis cette occasion pour réaffirmer l'engagement sans faille du Japon à appuyer l'Afghanistan dans ses efforts en vue de stabiliser et reconstruire la nation.

Je voudrais également souligner que l'ONU a joué un rôle central dans la coordination des efforts internationaux pour relever ces défis et d'autres. Le Japon félicite la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et son personnel, qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Je voudrais notamment exprimer en particulier notre profonde reconnaissance à M. Kœnigs pour ses services et le dévouement qu'il a manifesté afin de s'acquitter de ce rôle indispensable de l'ONU.

La situation en matière de sécurité en Afghanistan demeure une source de grande préoccupation. Nous sommes notamment très préoccupés par le nombre croissant d'enlèvements et d'attentats-suicides. Parmi les divers efforts visant à améliorer la situation en matière de sécurité, la réforme du secteur de la sécurité joue un rôle important. Nous appuyons les efforts du Président Karzaï et de son gouvernement dans ce domaine et attendons avec impatience les autres initiatives et réalisations à venir. S'agissant du processus de démantèlement des groupes armés et illégaux, dans lequel le Japon joue un rôle de chef de file, j'ai été encouragé par le rapport récent de l'ambassade japonaise à Kaboul selon lequel, au cours de l'année dernière, l'élan a été retrouvé et des progrès ont été réalisés dans le domaine de la politique et des opérations. Dans le même temps, je dois souligner que pour obtenir d'autres progrès, il est essentiel de mettre en œuvre les recommandations énoncées lors de la conférence qui s'est tenue en juin dernier à Tokyo, s'agissant notamment d'améliorer la coordination du processus de démantèlement des groupes armés et illégaux et les autres domaines du secteur de la sécurité, tels que la réforme de la police.

S'agissant de faire face à la menace représentée par les terroristes en Afghanistan, des efforts internationaux soutenus sont nécessaires pour compléter les efforts du Gouvernement afghan. La résolution 1776 (2007) du Conseil de sécurité souligne que des efforts internationaux sont nécessaires, notamment ceux de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de la coalition de l'opération Liberté immuable. Nous nous félicitons de la position du Conseil à cet égard. Le Japon est résolu à continuer de fournir des navires chargés de mener des opérations d'interdiction maritime. Le Gouvernement japonais a l'intention de présenter bientôt un projet de loi qui sera soumis au Parlement afin de conférer une base juridique à la poursuite de ces opérations dans l'océan indien.

Le Japon partage les préoccupations exprimées dans le rapport du Secrétaire général (S/2007/555) s'agissant des liens existant entre la question de plus en plus épineuse des stupéfiants, la reconstruction et l'édification d'une nation. Il convient de renforcer les mesures de lutte contre les stupéfiants, de même que les capacités, au cours des prochains mois. Dans le cadre d'une démarche intégrée face aux questions de pauvreté, de sécurité et de lutte contre les stupéfiants, le Japon a promu un développement rural global, avec des efforts visant à développer l'agriculture et les communautés rurales qui sont au cœur de ce développement.

Le Japon s'intéresse beaucoup au développement des ressources humaines et a fourni une coopération

technique en vue de former des enseignants et de reconstruire plus de 300 écoles. Nous voulons élargir cette assistance pour appuyer le plan stratégique d'éducation nationale dans des domaines tels que l'alphabétisation et la construction d'écoles. À ce jour, nous avons fourni une assistance à hauteur de 1,24 milliard de dollars et nous consacrerons l'essentiel des 210 millions de dollars restants du montant promis à la Conférence de Londres à améliorer la situation sécuritaire et stimuler le développement économique.

Le Secrétaire général indique que la MANUA s'évertuera à consolider sa présence tout en renforçant ses effectifs internationaux. Au vu des conditions sécuritaires actuelles, nous estimons qu'il s'agit là d'une démarche raisonnable. Le Japon prend note de la suggestion faite récemment par certains États Membres de nommer un nouvel envoyé spécial des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt une proposition concrète plus détaillée à cet effet. En même temps, nous réaffirmons que le Représentant spécial du Secrétaire général joue un rôle central dans la coordination des efforts internationaux en Afghanistan.

En 2008, le Japon occupera la présidence du G-8, où il succèdera à l'Allemagne. La question de l'Afghanistan se verra accorder une place de choix dans les réunions de ce Groupe. En vertu de notre engagement solide en Afghanistan, le Japon accueillera l'an prochain une réunion du Conseil commun de coordination et de suivi. Mon pays maintiendra sa coopération étroite avec les Nations Unies pour contribuer à l'émergence d'un Afghanistan stable et prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran

M. Khazaee (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Pour commencer, Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter d'assumer la présidence du Conseil ce mois-ci et à vous remercier d'avoir convoqué la présente séance importante qui tombe à point nommé. Nos remerciements vont aussi au Secrétaire général et à son Représentant permanent, M. Koenigs, de même qu'à leurs collègues de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour les efforts inlassables qu'ils déploient avec dévouement en Afghanistan. Nous souhaitons à M. Koenigs plein succès dans ses entreprises futures.

Nous avons examiné attentivement le dernier rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan et pris note des questions importantes qu'il soulève. Il est indéniable que le peuple et le Gouvernement afghans, sous la direction sage et dévouée du Président Karzaï, ont su trouver la force considérable qui était nécessaire pour progresser résolument vers la paix, la sécurité et le développement au cours des dernières années. Le rapport dont nous sommes saisis met l'accent sur les initiatives encourageantes et les réalisations de l'Afghanistan dans des domaines comme la croissance économique, l'éducation, la santé, la construction de routes et le développement rural. Nous félicitons les Afghans pour ces avancées remarquables réalisées en dépit des difficultés immenses du pays.

Mais au-delà de cette évolution positive, l'Afghanistan reste confronté à des défis de taille, parmi lesquels l'insécurité croissante et la recrudescence des activités terroristes menées par les Taliban, Al-Qaida, les trafiquants de drogue, les groupes armés illégaux et les autres criminels. Selon le rapport du Secrétaire général, les taux de violence terroriste enregistrés cette année dépassent d'au moins 20 % ceux enregistrés en 2006, et l'insécurité continue de faire obstacle à l'instauration de l'état de droit, à la fourniture de services de base au peuple afghan et au plein exercice par celui-ci de ses droits de l'homme et de ses libertés fondamentales.

Nous sommes d'avis que l'un des moyens de traiter l'insécurité en Afghanistan et d'y préserver à long terme les avancées enregistrées dans ce domaine consiste, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, à renforcer les capacités, l'autonomie et l'intégrité des Forces nationales de sécurité afghanes, en particulier l'Armée et la Police nationales afghanes. À l'évidence, il est de la plus haute importance que la sécurité ait un ancrage local et soit déléguée aux forces de sécurité afghanes pour combattre l'insécurité, qui est malheureusement si présente aujourd'hui dans certaines parties du pays.

De même, certaines mesures importantes, comme le fait d'allouer l'argent finançant actuellement la présence des forces étrangères à la reconstruction de l'infrastructure et au renforcement des capacités nationales, ou encore de mettre le potentiel régional au service du redressement du pays, peuvent également contribuer à l'amélioration de la situation générale en Afghanistan. À ce sujet, je suis d'accord avec l'Ambassadeur de l'Afghanistan pour dire qu'afin de lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue, il est vital d'apporter au Gouvernement une aide financière pour les services sociaux, l'éducation, la santé et

l'allégement de la pauvreté. Je tiens aussi à souligner que les institutions financières internationales doivent fournir une assistance financière et technique à cet effet.

La République islamique d'Iran, en tant que pays victime lui aussi du terrorisme haineux des Taliban, a toujours condamné sans ambiguïté les actes de terrorisme perpétrés par ce groupe. Outre les attaques de 1998 contre des diplomates et journalistes iraniens, qui ont choqué le monde entier, la communauté internationale a pu constater, pas plus tard que ces derniers mois, que des terroristes affiliés pour l'essentiel aux Taliban et à Al-Qaida ont infiltré la partie orientale de l'Iran, tuant des civils innocents et des policiers et enlevant même, dans certains cas, des touristes étrangers. Nous avons donc tout intérêt à voir émerger un Afghanistan stable, sûr, prospère et libéré du terrorisme et de l'extrémisme.

Dans le même ordre d'idées, nous rejetons certaines initiatives qui visent à apaiser les terroristes que sont les Taliban. Les forces étrangères finiront par quitter l'Afghanistan, mais les effets de leurs politiques erronées dans ce domaine continueront de se faire sentir, au grand dam des Afghans et de la région entière, longtemps après qu'elles auront quitté le pays. Le fait que ces deux dernières années, les terroristes aient semblé faire preuve de plus d'audace dans les crimes commis en Afghanistan montre que, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'insécurité dans le pays, les contacts pris avec les groupes responsables de l'insécurité et des actes de terrorisme, qui peuvent être interprétés à tort comme récompensant les terroristes et les criminels, s'avèreront contre-productifs et dangereux pour l'Afghanistan, pour la région et pour l'ensemble de la communauté internationale.

Il va sans dire que le problème des stupéfiants est l'une des difficultés majeures auxquelles est confronté l'Afghanistan, et que ses conséquences vont bien au-delà des frontières du pays. La hausse observée dans la culture du pavot et la production d'héroïne sur le territoire afghan empêche le pays de se développer et met en péril la sécurité de l'Afghanistan et de la région, voire au-delà. En outre, les stupéfiants, qui financent le terrorisme, sont un terreau fertile pour les terroristes, les extrémistes et les groupes illégaux qui tentent de déstabiliser le Gouvernement afghan, et ils encouragent les alliances de commodité entre les narcotrafiquants et les terroristes. Comme nous l'avons tous souligné à la récente réunion de haut niveau sur l'Afghanistan, tenue à New York, il est vital de rompre ce lien pour créer un Afghanistan stable, prospère et démocratique.

Selon l'enquête annuelle de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la culture du pavot a augmenté de 17 % en 2007, et la production d'opium de 34 %. Cette hausse et l'omniprésence du trafic de drogue indiquent que les mesures prises pour prévenir et combattre ce phénomène n'ont pas produit les résultats escomptés et que la communauté internationale n'a malheureusement pas pu, jusqu'à présent, venir à bout de cette menace. Ces chiffres confirment également la conclusion du rapport du Secrétaire général selon laquelle la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants en Afghanistan n'a malheureusement pas été satisfaisante. Pour contrer cette menace, il est essentiel que soient mis en œuvre une approche plus résolue de la communauté internationale – notamment de la part des forces étrangères présentes dans le pays qui se sont vu confier certaines responsabilité à cet égard – et des efforts plus sérieux et concertés des autorités afghanes.

Pour sa part, la République islamique d'Iran a mené une guerre coûteuse contre les trafiquants de drogue. Nous combattons cette terrible menace avec le plus grand sérieux et la plus vive détermination pour que notre propre peuple, les peuples de la région et ceux qui vivent à des milliers de kilomètres de chez nous, en Europe ou ailleurs, ne soient pas touchés par le fléau des stupéfiants. Nous avons mené cette guerre pratiquement seuls et avons perdu environ 4 000 de nos admirables et courageux agents des forces de maintien de l'ordre, qui ont sacrifié leurs vies pour la communauté internationale tout entière. L'Iran s'est aussi engagé dans des accords trilatéraux et des arrangements régionaux relatifs à des opérations conjointes de surveillance des frontières et au partage d'informations dans ce domaine.

Comme chacun le sait, l'Iran a été ces dernières années l'un des appuis les plus sérieux et sincères de la nation afghane et du Gouvernement afghan, alors que ceux-ci s'efforcent de bâtir leurs institutions démocratiques, d'établir leur constitution, de reconstruire l'infrastructure de leur pays et, en somme, de créer un nouvel Afghanistan stable, sûr, développé et prospère. Nous nous avons apporté un appui ferme et sans faille au Président Karzaï et à son gouvernement, et nous continuons de le faire. Cela a récemment été souligné par le Président Karzaï. Comme je l'ai déjà dit, nous pensons qu'un Afghanistan sûr et développé,

libéré du terrorisme et de l'extrémisme, est essentiel pour la sécurité et la stabilité de la région et la sécurité de notre propre pays.

Notre nation a accueilli à bras ouverts des millions de ses frères et sœurs afghans réfugiés, pendant près de trois décennies, malgré le fardeau énorme que cela a représenté et un certain nombre d'autres problèmes que la question des réfugiés a créés pour notre pays. L'Iran a aussi été l'un des premiers pays à apporter sa sincère contribution à la reconstruction de l'Afghanistan après l'effondrement des Taliban. Nous avons participé activement à la conférence de Tokyo et avons fait une promesse de dons de 560 millions de dollars, ce qui était la plus importante annonce de contributions proportionnellement au revenu par habitant des pays donateurs. À ce titre, mon pays a déjà accordé environ 300 millions de dollars à l'Afghanistan pour la mise en œuvre de divers projets importants dans les domaines de l'infrastructure, des services techniques et éducatifs, et de l'aide financière et en nature. Nous avons aussi affecté presque le même montant à une ligne de crédit pour la reconstruction du pays. De plus, nous venons d'entamer notre deuxième phase de l'aide au développement pour l'Afghanistan, qui s'élève à 50 millions de dollars, dans une période difficile, et plusieurs accords importants, notamment un accord général sur la coopération bilatérale et sur le renforcement des capacités des ministères afghans, ont aussi été signés entre les deux pays durant la visite à Kaboul de notre Président, en août 2007.

Avant de terminer, je tiens à redire que nous saluons et appuyons sans réserve le rôle central joué par l'ONU en Afghanistan et la poursuite de ce rôle essentiel de direction des efforts de la communauté internationale dans le processus de reconstruction de ce pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Sen (Inde) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour la manière avisée dont dirigez les travaux du Conseil de sécurité depuis deux semaines. J'aimerais également remercier de son dévouement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Koenigs, et lui adresser tous mes vœux de succès pour l'avenir.

Le débat d'aujourd'hui sur l'Afghanistan tombe à point nommé, puisqu'il intervient deux semaines après la réunion de haut niveau présidée par le Secrétaire général et le Président Karzaï. Comme en cette occasion, la séance d'aujourd'hui nous donne la possibilité de réaffirmer notre attachement à la stabilisation et la reconstruction de l'Afghanistan. Comme le Ministre des affaires étrangères de mon pays l'a indiqué il y a deux semaines, l'Inde est pleinement attachée à la mise en œuvre des jalons du Pacte pour l'Afghanistan et compte aider à relever les défis imbriqués auxquels l'Afghanistan est confronté, en matière de sécurité, dans le domaine politique et en matière de développement.

La tâche centrale en Afghanistan consiste à relever, malgré l'insécurité créée par une violence terroriste sanguinaire, les défis socioéconomiques qui sont le résultat de décennies de guerre, de destructions et de privations. Le défi pour la communauté internationale consiste, d'une part, à assurer la sécurité en aidant à régler ces problèmes, et d'autre part, à transformer nos différents engagements politiques de haut niveau en stratégies opérationnelles et en résultats concrets sur le terrain. Ce n'est que si nous réussissons sur ces trois fronts que nous pourrons créer des conditions propices pour susciter une plus grande appropriation à long terme par les Afghans eux-mêmes des processus relatifs à la sécurité, à la reconstruction et au développement.

Une réalité incontournable est que ce n'est qu'à long terme que nous pourrons reconstruire les institutions nationales détruites au fil des décennies. Par conséquent, notre objectif collectif doit être de nous appuyer sur les succès importants obtenus à ce jour, tout en reconnaissant que la route sera encore longue. Nous devons redoubler d'efforts par rapport à nos engagements politiques et économiques à aider l'Afghanistan à moyen et long terme, et veiller à ce que notre détermination ne fléchisse pas face à des changements à court terme. La détermination dont a fait preuve la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, en augmentant sa présence pour la faire passer à 17 bureaux, est dans ce contexte digne d'éloges. Nous espérons voir cette expansion se poursuivre, au fur et à mesure de la création de capacités.

Dans ce contexte, aucun défi ne met davantage à l'épreuve notre volonté collective que celui posé par la situation en matière de sécurité. C'est aussi la menace qui pourrait le plus rapidement saper nos efforts collectifs en Afghanistan. Nous ne pouvons donc pas nous permettre de sous-estimer la férocité de la

réémergence des Taliban et d'Al-Qaida. L'Inde apprécie pleinement la position du Gouvernement afghan selon laquelle le défi du terrorisme – notamment la tendance croissante à des attentats-suicides et les infiltrations transfrontières, ainsi que la collusion entre terrorisme et trafic de drogue – exige une vigoureuse solution politique internationale et une réaction militaire nationale plus ferme.

Dans le même temps, comme notre Ministre l'a souligné, il faut faire preuve de réalisme dans la réaction aux problèmes de sécurité. Cela signifie que nous, membres de la communauté internationale, devons apporter des réponses adéquates, notamment des mesures d'imposition de la sécurité et des stratégies économiques et de développement qui amèneront rapidement les bienfaits de la gouvernance et du développement aux populations des régions les plus gravement touchées. Nous ne pouvons guère nous permettre des solutions partielles n'apportant qu'un soulagement temporaire dans des zones limitées. On ne peut pas lutter contre le terrorisme de façon parcellaire.

En ce qui concerne l'objectif étroitement lié qui est de remédier aux problèmes de développement, l'Inde pense que le bon travail effectué par la communauté internationale en Afghanistan ne pourra être maintenu à long terme que si nous investissons dans le développement des ressources humaines afghanes. Pour cela, il faut une approche sur plusieurs fronts : d'un côté, investir dans la reconstruction des infrastructures et créer des emplois; et de l'autre, transférer progressivement les compétences requises et l'autorité de gestion au peuple afghan pour qu'il puisse s'approprier ces projets.

Pour notre part, je dois souligner que l'engagement de l'Inde en faveur de la reconstruction et du développement de l'Afghanistan reste d'une fermeté sans faille. Notre programme d'assistance, en place depuis la conférence de Berlin, s'élève désormais à 750 millions de dollars. Sur la somme totale annoncée, l'Inde a déjà déboursé environ 300 millions de dollars pour la mise en œuvre de différents projets d'assistance depuis 2002. Nos projets couvrent un large éventail d'activités, allant de projets de renforcement des capacités à la création et reconstruction d'infrastructures.

S'agissant du renforcement des capacités, l'Inde a formé, chez elle, plus de 2 700 citoyens afghans. Depuis 2006, nous formons chaque année 500 fonctionnaires afghans dans le cadre de cours de courte durée et 500 étudiants afghans suivent des cours de niveau universitaire en Inde. Notre pays met également en place un programme de développement des capacités dans l'administration publique, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, dont l'objectif est de prêter 30 fonctionnaires indiens à plusieurs ministères afghans qui bénéficieront de leur aide. En outre, l'Inde intègre à chacun de ses projets d'infrastructure en Afghanistan une forte composante de développement des capacités.

En ce qui concerne les projets, outre le fait qu'elle réalise des projets qui portent sur l'infrastructure lourde, l'Inde se concentre en même temps sur de petits projets de développement. Ces derniers couvrent notamment des activités qui exigent la participation des communautés locales. Ces projets visent à fournir les dividendes de la paix les plus directs aux communautés qui n'ont pas encore pu récolter les fruits du développement. L'Inde cherche à faire correspondre ses programmes d'aide aux priorités de l'Afghanistan. Nos projets sont menés en étroite collaboration avec les parties prenantes afghanes et se concentrent en particulier sur la mise en œuvre, la gestion et le contrôle des actifs à l'échelon local.

Étant un pays qui, de longue date, entretient des liens historiques, culturels et régionaux étroits avec l'Afghanistan, il est pour nous naturel de considérer la coopération régionale comme le troisième pilier de la stabilisation de l'Afghanistan. La coopération économique régionale constitue une référence importante du Pacte, et un élément clef de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan. L'adhésion de l'Afghanistan à l'Association sud-asiatique de coopération régionale, en avril 2007, ne contribuera pas seulement à renforcer ses liens historiques avec la région de l'Asie du Sud, mais aussi à offrir à la région des avantages durables dans le domaine de la liberté des échanges et d'activités économiques communes. Dans ce contexte, plusieurs événements importants de coopération régionale ont été organisés au cours des dernières années, tels que les conférences sur la coopération économique régionale de Kaboul et de New Delhi.

Pourtant, la nécessité reste prioritaire d'arrêter de plus amples mesures coordonnées pour appliquer les programmes issus des ces processus régionaux. Il s'agit, entre autres, de relever des défis clefs, tels que le terrorisme transfrontière, l'amélioration de l'application de la loi et les capacités à bien gérer les affaires publiques, la facilitation de la circulation

routière de transit et l'élargissement des relations économiques et commerciales.

Enfin, au niveau macro-économique, la meilleure attitude que nous puissions avoir à l'égard de ceux qui s'efforcent d'inviter la communauté internationale à quitter l'Afghanistan est de faire montre de notre extrême détermination. Nous ne pouvons réussir qu'en montrant que notre détermination s'inscrit sur le long terme et que notre volonté est inébranlable. Surtout, nous devons travailler ensemble, dans un partenariat plus efficace avec le Gouvernement afghan. Comme le dernier rapport du Secrétaire général le souligne, une forte direction au niveau du Gouvernement afghan doit s'accompagner d'une meilleure cohérence au niveau des donateurs et d'un fort engagement de la part de tous les pays de la région. Cela est crucial si l'on veut, ensemble, avancer sur la base des résultats engrangés depuis la Conférence de Bonn.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Norvège, à qui je donne la parole.

M. Løvald (Norvège) (*parle en anglais*) : La Norvège s'associe pleinement au contenu de la déclaration prononcée par le représentant du Portugal au nom de l'Union européenne. Cette déclaration soulève un certain nombre de questions qui doivent être réglées si l'on veut que le Gouvernement afghan et la communauté internationale voient l'aboutissement de leurs efforts conjoints pour instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan, et pour reconstruire le pays.

Nous avons demandé la parole car nous estimons qu'il nous faut mettre davantage l'accent sur l'importance du contrôle par les Afghans du processus de développement et de reconstruction, et sur la nécessité de renforcer l'ONU, notamment pour coordonner les efforts déployés dans ce but. Nous ne pouvons réussir en Afghanistan tant que le peuple afghan ne considérera pas que la voie qu'il a empruntée depuis fin 2001 est celle qui permettra d'améliorer sa vie de façon substantielle et durable. Nous ne pouvons réussir à moins que les institutions de l'État afghan, tant nationales que locales, bénéficient de plus de légitimité aux yeux du peuple afghan.

Ainsi, il doit nous tenir particulièrement à cœur, dans tous nos efforts de développement et de reconstruction, de veiller à ce que ceux-ci soient conformes aux priorités et plans de l'Afghanistan, là aussi, à l'échelon tant national que local. Nous devons tous être disposés à coordonner notre action et à laisser assurer cette coordination dans cet état d'esprit.

Je dois souligner l'urgence de cette question. Certains d'entre nous ont évoqué, il y a un an, ici à New York, la nécessité de mieux coordonner notre action, et le fait que nous soyons encore préoccupés par le manque de coordination est en fait inquiétant. Cela signifie que nous risquons encore de gaspiller nos ressources et que nous continuons de perdre du temps, un temps que nous ne parviendrons pas à rattraper plus tard. Cette situation est grave, parce qu'elle amoindrit notre efficacité, ébranle notre crédibilité et sape notre capacité d'atteindre nos objectifs. La coordination exige d'être dirigée, et il nous faut conférer cette responsabilité à l'ONU.

L'ONU doit jouer le rôle de chef de file et de coordonnateur pour que nous contribuions tous, dans toute la mesure du possible, au renforcement de la légitimité afghane et au contrôle, par le pays, de son propre processus de développement. Cela doit s'accompagner d'efforts continus pour renforcer les capacités afghanes, afin que les autorités afghanes soient mieux outillées pour formuler leurs objectifs, plans et priorités. Cela est valable aussi bien au niveau national qu'au niveau provincial et de district. Aux yeux du peuple afghan, les mesures prises par le gouvernement aux différents niveaux doivent faire partie d'un tout et être unies, cohérentes, et viser des objectifs également cohérents.

Si l'on veut que l'ONU se charge de consolider son rôle de chef de file et de coordonnateur, on doit lui donner les moyens de le faire. Les hommes et les femmes dévoués qui travaillent pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sous la direction éclairée de M. Tom Koenigs doivent bénéficier de l'autorité et des ressources supplémentaires dont ils ont besoin. Nous estimons qu'il faudrait à la fois renforcer la Mission et nommer un envoyé spécial afin d'assurer la coordination à Kaboul et entre nos capitales. Mais des divergences de vue sur la question d'un envoyé spécial ne devraient pas entraver nos efforts pour fournir à la Mission un financement et des ressources humaines supplémentaires, tant à Kaboul que dans l'ensemble des provinces de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Pakistan, à qui je donne la parole.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais, au nom de la délégation pakistanaise, vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession du Ghana à la présidence du Conseil de sécurité ce mois. Permettez-moi également, à cette occasion, de faire part de notre satisfaction à S. E. M. Jean-Maurice Ripert pour le succès de la présidence française le mois dernier.

Je voudrais me féliciter en particulier de l'exposé présenté au Conseil de sécurité par M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Nous exprimons notre gratitude à M. Koenigs du dernier exposé qu'il a prononcé devant le Conseil et des efforts sincères et dévoués qu'il a déployés à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) au cours de ces dernières années.

Nous avons lu le dernier rapport du Secrétaire général (S/2007/555). Il fournit une vue d'ensemble utile de la situation. Bien sûr, il fait état de progrès dans certains domaines, dont il convient de se féliciter. Mais le fait que la tendance générale semble négative en Afghanistan nous préoccupe. Une grande quantité de problèmes internes persistent et hypothèquent la transition vers une paix et une sécurité durables. Lors de la réunion des représentants de haut niveau qui s'est tenue récemment à New York, les difficultés de l'Afghanistan ont été clairement identifiées. Il s'agit notamment de la gouvernance, des stupéfiants, de l'absence de développement et de l'insécurité.

À l'heure actuelle, les drogues mettent gravement en danger tous les efforts consentis en Afghanistan. Une stratégie globale et juste de lutte contre le problème des stupéfiants doit rompre le lien qui existe entre l'argent de la drogue et le financement des activités terroristes et insurrectionnelles et de la criminalité en Afghanistan.

Renforcer les capacités des institutions nationales afghanes chargées de la sécurité, accroître leurs activités de lutte contre l'insurrection et réduire la dépendance à l'égard des forces étrangères seraient un pas en avant positif. Pour ce faire, il faut des forces nationales professionnelles, dûment formées et équipées, payées de manière régulière et où un bon équilibre ethnique soit respecté.

Nous jugeons également nécessaire de renforcer les capacités dans les secteurs de la gouvernance et de l'État de droit et d'accroître la lutte contre la corruption. Par ailleurs, et malgré l'amélioration de plusieurs indicateurs socioéconomiques, en particulier dans la santé et l'éducation, le développement économique et la reconstruction continuent de se poursuivre à un rythme trop lent et inégal, notamment en ce qui concerne la création d'emplois bien rémunérés dans les zones rurales. Les ressources allouées au relèvement économique et à la reconstruction ne sont pas suffisantes et il faut aussi compter avec le sempiternel problème des promesses non tenues faites à l'Afghanistan.

Je voudrais dire quelques mots du problème de sécurité auquel l'Afghanistan a à faire face. Le Secrétaire général note dans son rapport qu'au moins 78 districts présentent actuellement un risque extrême en Afghanistan. De larges pans du pays sont en fait des espaces sans gouvernement ou sous l'autorité des structures parallèles mises en place par les insurgés, ainsi que l'a fait observer l'Ambassadeur de la Fédération de Russie. Ces zones constituent de véritables refuges en Afghanistan. Le rapport du Secrétaire général note qu'outre les activités des insurgés et des terroristes, plusieurs autres facteurs provoquent l'insécurité et la violence, notamment les luttes entre factions, la criminalité, les seigneurs de guerre et les barons de la drogue. Il faut donc absolument que notre analyse et notre réaction résistent à la tentation d'externaliser les problèmes de sécurité rencontrés à l'intérieur du territoire de l'Afghanistan.

Nous devons bien comprendre ces problèmes de sécurité très complexes. En Afghanistan, les violences et les conflits sont avant tout le fait de groupes terroristes, des activistes étrangers, tels ceux d'Al-Qaida et d'une poignée de militants taliban, qui ne sont pas disposés à accepter la réconciliation et à renoncer à la violence. Ces éléments doivent être combattus directement, mais notre stratégie militaire doit veiller à ne pas faire de victimes civiles et à ne pas aliéner encore davantage la population.

Deuxièmement, on se trouve face au phénomène de la montée de l'extrémisme, avec ce qui a été appelé la talibanisation. Dans ce contexte, il faut bien comprendre que les Taliban font partie de la société afghane et qu'ils sont issus de cette société. Nombre d'entre eux peuvent être ralliés à notre cause. Nous nous félicitons par conséquent de l'offre de dialogue et de réconciliation que le Président Karzaï a adressée aux Taliban, et nous regrettons que cette offre ait été rejetée par certains dirigeants taliban. Nous prenons note des informations transmises par M. Koenigs, selon lesquelles plusieurs commandants taliban seraient prêts

au dialogue. Nous espérons que le processus de réconciliation, y compris la jirga de paix entre le Pakistan et l'Afghanistan, contribuera à cet objectif de réconciliation.

Troisièmement, outre ces deux éléments, il existe en Afghanistan une partie de la population qui, dans certaines régions et pour diverses raisons, commence à partager le point de vue des Taliban et pourrait verser dans l'extrémisme. Il est indispensable que la communauté internationale et le Gouvernement de Kaboul regagnent les cœurs et les esprits de cette population et que les stratégies appliquées sur les plans militaire, politique et économique ne la rendent pas encore plus hostile.

Nous sommes convaincus de longue date que la stratégie gagnante en Afghanistan serait une stratégie globale où seraient combinées les mesures militaires, politiques, économiques et administratives. Cette stratégie devra édifier la paix péniblement, district par district, région par région, dans la mesure où les circonstances varient d'une zone à l'autre.

La coopération entre le Pakistan et l'Afghanistan porte sur tout l'éventail de nos relations, qu'il s'agisse d'activités militaires, de renseignement, de contrôle des frontières, de commerce, de transit et de coopération en faveur du développement. Un grand nombre des succès obtenus contre les Taliban, y compris certains de ceux cités en exemple par mon cher frère afghan, ont été possibles grâce à la coopération militaire ou en matière de renseignement et autre fournie, sur un plan bilatéral, par le Pakistan à l'Afghanistan, ainsi que grâce à la commission tripartite qui rassemble les États-Unis et l'OTAN.

Le Pakistan a la responsabilité solennelle de veiller à ce que ni les insurgés Taliban ni les combattants d'Al-Qaida ne se voient soutenus dans leurs tentatives de traverser les frontières qui longent notre région. En conséquence, nous avons déployé plus de 100 000 soldats dans la région, établis 1 000 postes frontières, perdu plus de 1 000 de nos militaires, soit plus que tout autre pays impliqué dans cette guerre contre le terrorisme, et mené plus de 120 opérations militaires, dont certaines se déroulent au moment où je vous parle. Nous considérons que faire cesser les activités transfrontalières est une responsabilité commune du Pakistan, de l'Afghanistan et des forces de la coalition présentes le long de la frontière.

Dans ce contexte, le Pakistan, l'Afghanistan et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés se sont entendus pour fermer quatre camps de réfugiés afghans situés à proximité de la frontière, car ces camps alimentaient les flux de militants qui passent la frontière. La manière dont le rapport du Secrétaire général relate la question de la fermeture du camp de Jalozai est quelque peu troublante. Nous estimons que le rapport a déformé les faits, ainsi que certains autres aspects de la situation actuelle.

La fermeture de ces quatre camps est retardée en raison d'une réticence inexplicable, notamment de la part des organismes de l'ONU, à faciliter le retour des réfugiés. Nous comptons sur l'ONU et la communauté internationale pour concourir au rapatriement de ces réfugiés afghans. Il ne faudrait pas mettre notre hospitalité et notre patience à trop rude épreuve, sachant que nous faisons déjà les frais d'allégations selon lesquelles ces camps serviraient de base à des activités menées de l'autre côté de la frontière. Malheureusement, même la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a plus d'une fois fait preuve d'un certain manque de sensibilité politique et d'impartialité, dans ses rapports comme dans ses actes.

Pour terminer, je dirai qu'il n'y a pas deux pays aussi proches que le Pakistan et l'Afghanistan. Nos peuples ont lutté côte à côte pour triompher d'épreuves de taille et d'ennemis invincibles. Nos deux pays ont besoin l'un de l'autre. Notre jirga de la paix cherchera des solutions aux problèmes que nous avons en commun du fait du terrorisme et de l'extrémisme. Mais nos deux pays doivent aussi prendre garde aux machinations extérieures visant à semer la discorde et la méfiance entre nous.

Le Pakistan souhaite l'émergence d'un Afghanistan fort, uni et solidaire qui soit en paix avec lui-même et avec ses voisins. Nous avons de grands projets pour le Pakistan et la région. Nous voulons voir le Pakistan devenir un carrefour économique qui relie l'Asie du Sud, l'Asie centrale et l'Asie occidentale dans les domaines des échanges commerciaux, de l'énergie et des communications. Nous ne saurions y arriver sans l'Afghanistan. C'est pourquoi nous saluons l'admission de l'Afghanistan au sein de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR). Tous deux membres de l'ASACR et de l'Organisation de coopération économique, qui couvre l'Asie centrale, le Pakistan et l'Afghanistan peuvent espérer servir de pont terrestre entre ces vastes régions.

Comme le Président Musharraf l'a déclaré lors de la jirga de paix, à Kaboul,

> « le Pakistan aspire à la paix, à l'amitié et à la coopération avec l'Afghanistan, sur la base du respect mutuel, de l'égalité souveraine, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, pour qu'il réponde aux observations et questions.

M. Koenigs (*parle en anglais*) : Je ferai brièvement quatre remarques.

Avant toute chose, je remercie le Conseil de sécurité du vaste appui qu'il continue d'apporter à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ainsi qu'à son personnel, qui dépend de ce soutien ininterrompu. Pour l'heure, la MANUA est non seulement confrontée aux problèmes qui se posent habituellement au lendemain d'un conflit, mais aussi à la naissance d'un conflit dans le sud du pays. Ce sont donc des tâches de maintien de la paix mais aussi d'établissement de la paix qui nous attendent.

Deuxièmement, je constate avec satisfaction que les domaines d'action prioritaires ont été clairement identifiés dans toutes les réunions du mois passé. Il s'agit, premièrement, de la sécurité et de la réforme du secteur de la sécurité; deuxièmement, de la gouvernance; troisièmement, de la lutte contre les stupéfiants; et, quatrièmement, de la coopération régionale. C'est ce qui ressort de toutes les interventions d'aujourd'hui. Je tiens à souligner qu'en raison de son rôle vital pour la sécurité, la gouvernance est probablement le domaine d'action le plus important et le plus complexe de tous. Il faut que la sécurité soit prise en charge par les Afghans. Cela dit, la lutte contre les stupéfiants, le renforcement des capacités et la coopération régionale sont tout aussi importants.

Troisièmement, la lutte anti-insurrectionnelle ne sera couronnée de succès que si elle contribue à accroître la légitimité du Gouvernement afghan. D'où l'importance que tous les efforts que nous déployons dans les domaines de la gouvernance, de la lutte contre les stupéfiants, de la sécurité et de la coopération régionale tendent à renforcer la légitimité suprême du Gouvernement légalement élu. Il faut certes que les esprits et les cœurs soient acquis à notre cause, mais aussi à celle du Gouvernement afghan. Nous devons imposer la légitimité du Gouvernement afghan parce que seul un Gouvernement afghan légitime et perçu comme tel parviendra à surmonter définitivement les obstacles posés par la rébellion.

Enfin, quatrièmement, je pense que les efforts de l'Afghanistan et de la communauté internationale doivent, et peuvent, servir la cause de la paix dans l'ensemble de la région, tout comme la région peut, et doit, contribuer à l'établissement de la paix en Afghanistan. En revanche, les conflits et l'instabilité qui règnent dans la région risquent – mais il faut les en empêcher – de détruire l'Afghanistan et d'anéantir nos efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Koenigs de ses éclaircissements.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 45.